



DU MOIS

MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES - Rédaction : 38 rue Léon, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. - N° 43 - SEPTEMBRE 1998 - 12 FRANCS

Rue Forest, rue Capron, Bretonneau, rue Coustou, rue Burq, boulevard Barbès, rue Philippe de Girard

SEPT PROJETS DE CONSTRUCTION

Pages 3 et 4

Le 18e du mois sur Internet

Page 2

Mort du maire de la Commune libre de Montmartre

Page 6

La cité Charles Hermite en fin de contrat

Page 7

Goutte d'Or : disparition d'un centre social ?

Page 9

Du nouveau pour les bus du 18e

Page 11

Des jeunes de la Chapelle sur les dunes de Dunkerque

Page 12

Histoire : La construction du Sacré-Cœur (suite)

Page 17

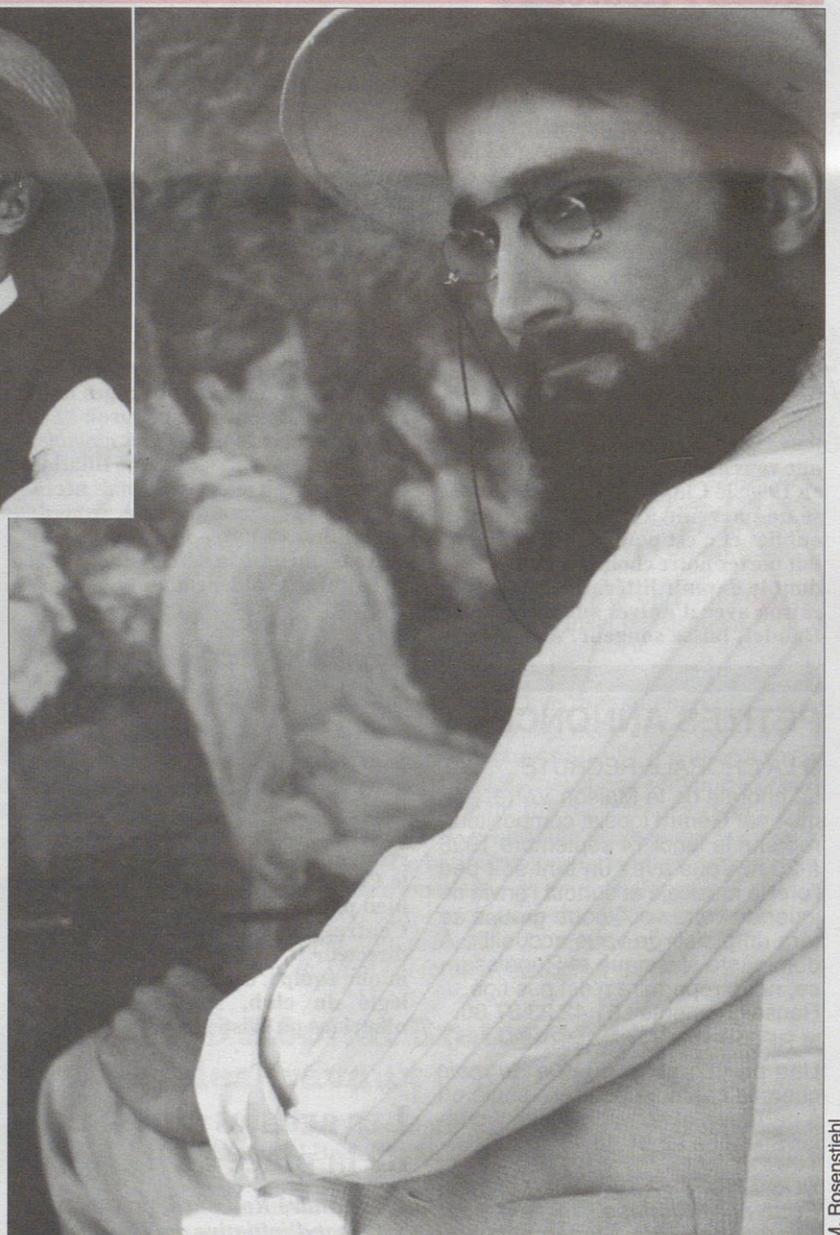
Un héros de Montmartre à nouveau au cinéma : gros budget pour le film sur "Lautrec"



Un nouveau film sur la vie du peintre Toulouse-Lautrec sort sur nos écrans. Réalisé, avec un gros budget, par Roger Planchon, ce film-événement est interprété par Régis Royer, dont la petite taille n'empêche pas le grand talent. (Ci-contre, Régis Royer. Ci-dessus, une photo du vrai Toulouse-Lautrec, prise en 1890.)

Un film sur la vie de Toulouse-Lautrec avait déjà été tourné en 1953, sous le titre *Moulin Rouge*, par le réalisateur américain John Huston - dont ce n'est certainement pas la meilleure œuvre...

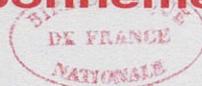
Voir page 20



Le bulletin d'abonnement est en page 20.

FOL-JO-32713

DA



“Le 18e du mois” consultable sur Internet

Le site ouèbe de notre journal Lest enfin ouvert. Il a pour objectif de refléter la vie de nos quartiers, de devenir le lieu indispensable d'une information indépendante sur notre arrondissement, ses problèmes, son évolution, son histoire, ses richesses.

Vous pouvez d'ores et déjà y consulter les principaux articles des anciens numéros depuis avril 1998 ainsi que le courrier des lecteurs.

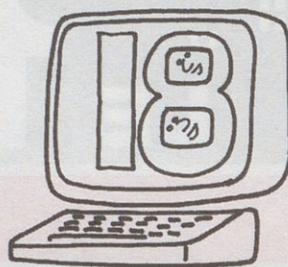
Il vous propose également un choix de liens vers les associations et les institutions du 18e et vers d'autres journaux d'information locale qui, à Paris ou ailleurs, poursuivent à leur manière des objectifs comparables aux nôtres.

Chaque mois, vous pourrez prendre connaissance du sommaire du numéro en cours et accéder à des informations qui n'auront pas pu être publiées dans le journal, soit par manque de place soit parce qu'elles nous seraient parvenues à des dates incompatibles avec nos délais de fabrication.

Ce site, hébergé à titre gracieux par l'association Mygale, est appelé à évoluer. Dans un avenir que nous espérons proche il devrait notamment s'enrichir des illustrations qui lui font encore défaut¹.

Si nous n'ignorons pas que l'Internet compte actuellement presque autant de publications que de lecteurs, nous savons aussi qu'il s'agit d'un outil de communication et de documentation de plus en plus indispensable chaque jour.

1. S'il existait chez nos lecteurs un scanner inutilisé...



Nous savons aussi pouvoir compter sur nos lecteurs pour nous aider par leurs critiques, leurs suggestions et leurs contributions à faire en sorte que cet espace soit de mieux en mieux adapté aux besoins de ses utilisateurs.

La rédaction

□ Notre adresse : <http://www.mygale.org/04/dixhuit>
□ Notre courrier : dixhuit@mygale.org

COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER

Les Va l'Heureux

A la suite du petit article sur les éditions du “Club des Va l'Heureux” paru dans notre dernier numéro (page 16), *Françoise Coissard*, conseillère littéraire de ce Club, nous envoie quelques précisions complémentaires :

«En tant que défenseurs de causes fortement menacées – celles du livre et de la librairie indépendante –, nous avons été très sensibles à vos marques de sympathie pour le premier produit de notre action éditoriale, *Cinq contes de Paul Arène*. (...)

Le Club des Va l'Heureux, association à l'origine des *Cinq Contes*, rassemble non des librairies mais des lecteurs qui se retrouvent dans les lieux que vous avez cités. Depuis sa création en 1996, le Club s'est toujours proposé de parvenir à l'édition de textes oubliés et c'est pourquoi nous avons fait porter notre choix sur Paul Arène dont le devenir littéraire, en comparaison avec d'autres auteurs comme Daudet, laisse songeur. Après deux

années de rencontres et d'échanges, comportant entre autres quelques conférences littéraires rassemblant plusieurs types de chercheurs, nous avons abouti au petit livre qui inaugure une entreprise d'édition à volonté particulière (...).

La lettre portée au dos du livre, “L” pour le premier exemplaire, est la première d'une phrase dont nous ignorons tout de la longueur. Nous savons seulement qu'elle commencera par notre nom (“Le Club des Va l'Heureux...”). Nous avons voulu nous inscrire dans la lignée d'Edouard Champion et de ses “Amis” qui, dans la première moitié du XXe siècle, publièrent à exemplaires restreints des ouvrages dont l'ensemble forme une phrase : “*Les amis d'Edouard sont les plus aimables amis du monde...*” C'est une filiation qui nous paraît audacieuse mais nécessaire dans l'optique que nous avons de contribuer, à notre mesure et pour notre bonheur, à la défense du livre et de la librairie indépendante.»

L'Echiquier de la Butte

«Bravo et merci au 18e du mois pour son article sur le club d'échecs que j'anime, “L'Echiquier de la Butte” (n° de juin, page 6). Je voudrais cependant rectifier une impression, ou réparer une omission, sur nos rapports avec le Centre d'animation des Abbesses : bien plus qu'un “local d'accueil”, le Centre, par l'intermédiaire de son directeur H. Etchevery et de sa dynamique équipe, est le partenaire privilégié du club, sans lequel nous n'aurions pu exister !»

Thierry Laigle

Les artistes ambulants de la place du Tertre

M. André Roussard, président du Syndicat d'initiative du Vieux Montmartre, nous écrit à la suite de l'article sur les artistes et portraitistes de la Butte,

paru dans notre dernier numéro :

«L'objectivité, qui ne doit pas être confondue avec l'engagement politique, est la condition de la crédibilité d'un journal quel qu'il soit. Aussi pourquoi faut-il qu'après un entretien avec vos journalistes j'aie l'impression désagréable à la lecture de ne pas reconnaître mes dires ? Dans le cas précis des artistes dits “ambulants”, j'ai une position beaucoup plus nuancée qu'il n'apparaît dans l'article. De plus, pourquoi dans le “chapeau” de l'interview reparler d'un événement qui date de six ans (ndlr : la fermeture de la place du Tertre au public au profit d'un congrès) ? En 1997 et mai 1998 nous avons organisé deux soirées de congrès, sans aucune plainte de qui que ce soit, ce qui, vous en conviendrez, est une gageure dans un pays tel que le nôtre et qui plus est dans un village tel que Montmartre.»

Note de la rédaction : Il est vrai que nous n'avons pas reproduit la totalité des propos que nous a tenus M. Roussard, dans deux entrevues d'environ une demi-heure chacune. Mais nous maintenons qu'il a bien prononcé les phrases que nous citons dans l'article, et que le sens général de ses déclarations était bien celui que nous avons rapporté. M. Roussard avait d'ailleurs tenu des propos tout aussi tranchés devant la commission consultative sur Montmartre réunie quelques mois auparavant par Mme Anne-Marie Couderc.

L'AIR DU TEMPS

Les amoureux musulmans

Un jour de juillet 1998, au square Serpollet. Il fait très chaud. Un homme dort sur un banc, la bouche ouverte, le ventre en avant, les écouteurs sur les oreilles. Clapotis de la fontaine. Parfum de chèvrefeuille et de lavande.

Sur les marches qui grimpent vers la rue Marcadet des jeunes sont assis, éparpillés. A côté, deux jeunes filles en longue robe beige, têtes couvertes d'un voile blanc, visages mats aux grands yeux noirs. Passent une femme et sa petite fille, sept, huit ans.

– Pourquoi elles ont mis un voile sur la tête ?

– C'est leur religion... Musulmane... Encore ici, on voit leur visage ; dans d'autres pays il est caché, entièrement sous le voile.

La petite fille s'arrête net :

– Mais alors comment ils font, les amoureux ?

– ...
– Comment ils font ?

– Ils voient leur visage le jour du mariage.

– Le jour du mariage ? Que ce jour ?

– Oui.
– Il se dit : “elle est blonde, avec un petit chignon”, il lève le voile, qu'est-ce qu'il voit ? Des cheveux noirs !

– ...!
– Ou alors il pense : “elle a les cheveux noirs, de longs cheveux noirs jusqu'à la taille”, il lève le voile : ils sont roux !

– ...!
Elle s'arrête, se plante devant sa mère :

– Et si elle est chauve ? Tu te rends compte ! Il soulève le voile, poum ! chauve !

Elles sont arrivées rue Marcadet. La petite fille se précipite vers une fenêtre avec un store baissé :

– C'est pas comme ça que ça se passe ! Tu vas voir !

Elle soulève le store et le rabaisse vite.

– Hop ! J'ai soulevé le voile ! Je l'ai vue !

Elle le soulève à nouveau, le rabaisse.

– Hop ! Je l'ai revue ! Maintenant il peut se marier !

Elle trébuche, sa mère la récupère :
– Au lieu de te faire du souci pour les amoureux musulmans, tu ferais mieux de regarder où tu marches !

Rose Pynson

PETITES ANNONCES

■ LA CHORALE RECRUTE

La chorale de la Maison Verte, animée par Gérard Igesia, compositeur, reprend le lundi 14 septembre 1998 à 20 h. Vous avez un tant soit peu l'oreille musicale et surtout l'envie de jouer de votre voix, notre groupe se fera un plaisir de vous accueillir. A dominante classique et Renaissance, notre répertoire n'est pas figé. Renseignements : 01 42 23 37 80.

■ RECHERCHE CHAMBRE

Une photographe du 18e du mois cherche chambre pour elle seule ou à partager, avec faible loyer. Appeler Suzanne au 01 48 43 45 43.

NOS TARIFS : 10 F les 40 signes. Pour nos abonnés : gratuit pour «demandes de logement» et «demandes d'emploi», 50 % de réduction dans les autres rubriques.

Le 18e du mois. Rédaction, abonnements, publicité : 38 rue Léon, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Brigitte Bâtonnier, Nathalie Birchem-Heddi, Bernard Boudet, Noël Bouttier, Jamil Brahim, Sophie Brandstrom, Christine Brethé, Claire Cadiou, Brahim Chanchabi, Bertrand Combaldieu, Michel Conversin, Paul Dehédin, Jean-Michel Delage, Nadia Djabali, Anne Farago, Suzanne Fayt, Danielle Fournier, Nicolas Gallon, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, Michel Germain, Cécile Larmarand, Marie-Pierre Larivière, Bertrand Lofori, Ludovic Maire, Sandra Mignot, Noël Monier, Patrick Pinter, Rose Pynson, Silke Rotzoll, Virginie Sadot, Jean-Yves Sparfel, Valérie Stafetta, Michèle Stein, Laurence Zigliara.

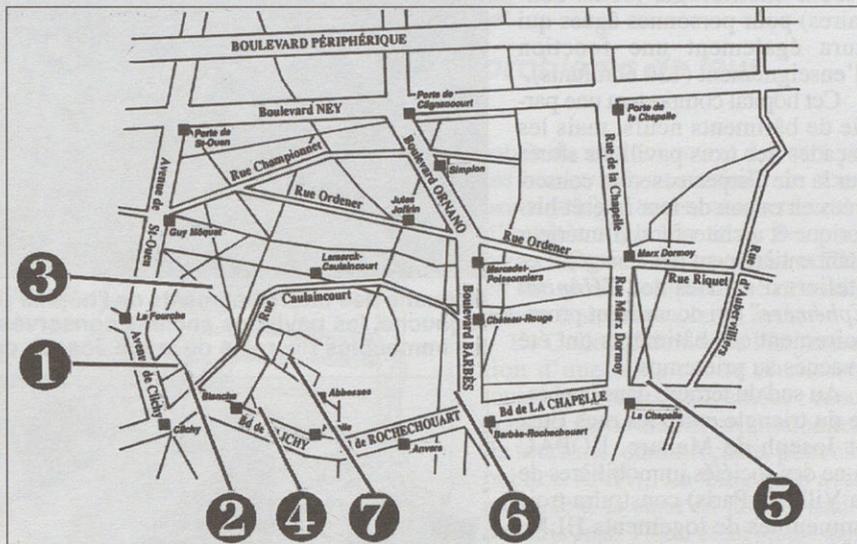
Le 18e du mois est édité par l'Association des Amis du 18e du mois, 7 rue du Ruisseau, 75018 Paris.

Sept projets de construction à travers le 18e

Les projets de construction, à travers tout le 18e, que nous présentons ici, auront tous pour conséquence d'augmenter le nombre d'habitants de l'arrondissement.

Il faut y ajouter d'autres projets d'urbanisme plus importants encore : la ZAC Moskowa (voir page 10), la ZAC Pajol (dont le projet va être revu, nous y reviendrons), la rénovation de Château-Rouge...

Mais qui dit logements nouveaux dit aussi besoins nouveaux en équipements collectifs : écoles, équipements de santé, de loisirs, sports et culture, espaces verts, transports, etc... Souhaitons que nos élus, tant à la mairie de Paris qu'à la mairie du 18e, s'en préoccupent à temps.



① Rue Capron : l'ancien garage

Impossible ne pas voir ce gigantesque bâtiment, près de la place Clichy, dont les murs arrière dominant la rue Capron (n° 6 à 20) et le passage de Clichy (n° 11 à 17) et dont la façade avant se trouve rue Forest (n° 9 à 17). Il surplombe le terrain vague où est installé actuellement le chapiteau du cirque Romanes. Son énormité fait presque oublier sa laideur.

C'est un ancien garage, désaffecté depuis longtemps. Il appartient à M. Rédélé, domicilié rue Forest, qui a constitué une société immobilière, la SCS Rédélé et Cie, pour bâtir sur cet emplacement un ensemble de bâtiments de trois à sept étages, sur sept niveaux de sous-sol. Seraient construits là, en premier lieu un hôtel de tourisme de 200 chambres (11 961 m² de plancher), puis un ensemble de 105 logements (8 349 m²), auxquels s'ajouteraient 1 394 m² de commerces et 993 places de stationnement en sous-sol.

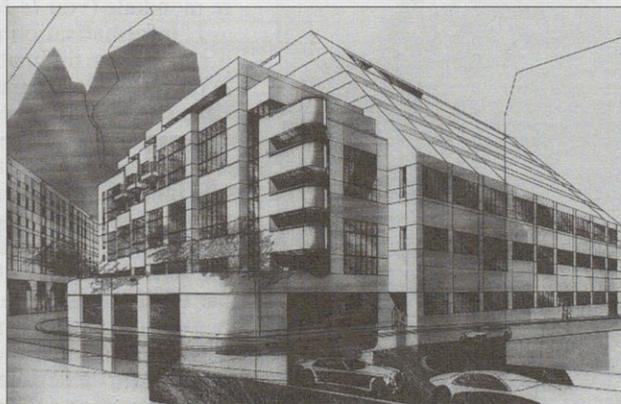
Une demande de permis de construire a été déposée. Le projet de l'architecte reprend la forme générale du bâtiment actuel sur la rue Capron, en lui donnant un air luxueux grâce aux matériaux utilisés ; l'alliance de ces deux aspects "mastoc" et "luxe" en fait, à notre avis, quelque chose d'assez monstrueux.

L'hôtel se situerait côté rue Forest, ensemble très massif avec seulement deux petits patios au centre ; les immeubles de logements seraient à l'arrière avec une assez grande cour intérieure plantée de quelques arbres.

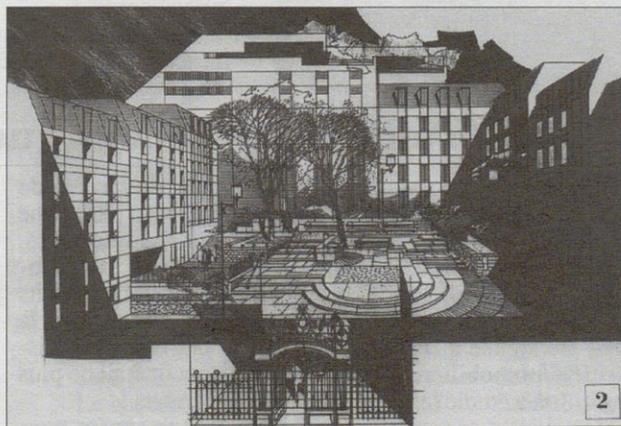
La mairie du 18e, consultée sur la demande de permis de construire comme le veut la loi, a donné un avis défavorable. La décision appartient à la mairie de Paris.



Etat actuel du bâtiment, vu de l'arrière (rue Capron)



Le projet de la SCS Rédélé et Cie (demande de permis de construire) : angle de la rue Forest et de la rue Capron.



Le projet : cour intérieure

② Rue Forest : l'immeuble du Crédit municipal

De l'autre côté de la rue, 16 rue Forest, l'ancien immeuble du Crédit municipal était jusqu'à ces derniers mois occupé par des bureaux. En novembre 1997, le locataire de ces bureaux a fait part de sa décision de partir.

Une étude de marché entreprise aussitôt par le Crédit municipal, toujours propriétaire, a indiqué qu'il n'y avait aucune chance de trouver une nouvelle location à usage de bureaux.

Philippe Dominati, qui en tant que vice-président assure la direction effective du Crédit municipal, a fait étudier la création d'appartements dans cet immeuble. Dès qu'ils l'ont su, les élus du 18e ont fait connaître leur opposition : pour eux, il serait bien plus indiqué d'utiliser ce bâtiment pour y installer une école.

Le quartier des Grandes-Carrières connaît en effet une situation scolaire préoccupante, avec une surcharge de l'école Joseph de Maistre ; et au moins deux ensembles immobiliers nouveaux vont y être construits : 85 logements sur le terrain Bretonneau (voir ci-dessous) et une centaine à la place de l'ancienne menuiserie du 158 rue Lamarck (voir le 18e du mois mai 98, page 7). Il faut une école supplémentaire. Pourquoi pas ici ? Le bâtiment comporte une cour intérieure qui pourrait être aménagée en cour de récréation.

Quoi qu'il en soit, l'architecte des Bâtiments de France demande que soit préservée la structure métallique de l'immeuble, dont l'intérêt architectural est indéniable.

③ Hôpital Bretonneau : les travaux ont commencé

Les travaux ont commencé cet été sur le terrain de l'ancien Hôpital Bretonneau. Ils avaient été retardés par la découverte d'ossements en sous-sol, car ce terrain a fait partie au XIXe siècle du périmètre du cimetière Montmartre. (Voir notre dernier numéro.)

On le sait, dans la partie du terrain côté rue Carpeaux, sera

(Suite page 4)



Cet immeuble, occupé jusqu'à l'an dernier par des bureaux, sera-t-il transformé en logements ou en école ?

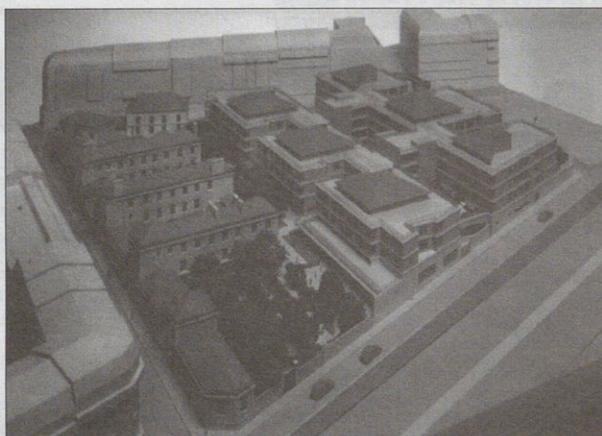
(Suite de la page 3)

construit un hôpital gériatrique, comportant 245 lits d'hôpital pour personnes âgées, ainsi qu'un centre de consultation et un service d'odontologie (soins dentaires) pour personnes âgées qui aura également une fonction d'enseignement (120 étudiants).

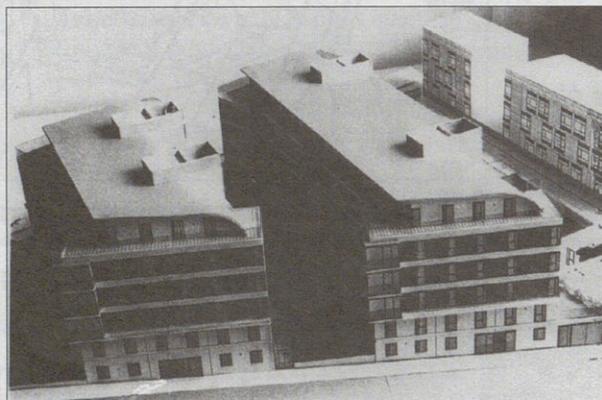
Cet hôpital comportera une partie de bâtiments neufs, mais les façades des trois pavillons situés sur la rue Carpeaux seront conservées en raison de leur intérêt historique et architectural (l'intérieur étant entièrement réaménagé). Les ateliers d'artistes de "l'Hôpital Ephémère" qui occupaient provisoirement ces bâtiments ont été évacués au printemps.

Au sud du terrain, dans la pointe du triangle entre les rues Etex et Joseph de Maistre, l'OPAC (une des sociétés immobilières de la Ville de Paris) construira trois immeubles de logements HLM, 85 logements en tout, destinés aux personnels de l'Assistance Publique.

Nous avons parlé à de nombreuses reprises de ce projet, des réunions d'information organisées à plusieurs reprises par l'Assistance publique à l'intention des riverains, et des revendications de ceux-ci.



Maquette des futurs bâtiments de l'hôpital gériatrique. A gauche, les pavillons anciens conservés. Au fond, les immeubles riverains de la rue Joseph de Maistre.



Projet des futurs bâtiments d'HLM (85 logements).

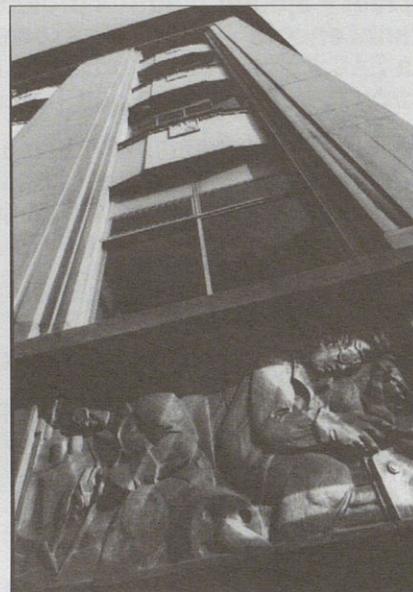
5 L'Institut de Soudure près du métro La Chapelle

On voit très bien, depuis le métro aérien, près de la station La Chapelle, ce grand bâtiment situé à l'angle de la rue Philippe de Girard et du boulevard de la Chapelle, remarquable notamment pour sa façade ornée de plusieurs bas-reliefs métalliques. C'est un ancien établissement privé d'enseignement technique (d'où son nom). Le bâtiment, inoccupé depuis plusieurs années, appartient à la Ville de Paris.

Après beaucoup d'hésitations (M. Pierre-Bloch, adjoint au maire de Paris, avait notamment proposé d'y installer le nouveau collège de la Chapelle, proposition qui s'est avérée peu appropriée...), la décision est maintenant prise d'y construire 96 logements sociaux de

type PLA. Il s'agira de logements à loyer peu élevé.

Les façades de l'immeuble seront conservées avec quelques modifications (les bas-reliefs resteront), mais l'intérieur sera entièrement reconstruit. Les travaux commenceront en 1999.



Christian Adnin

4 Rue Coustou : l'immeuble des Trois Baudets

Près du métro Blanche, la rue Coustou est une petite rue qui monte du boulevard de Clichy vers la rue Lepic. Le grand immeuble qui fait l'angle avec le boulevard est inoccupé depuis très longtemps et se dégrade peu à peu. dommage, car la façade, du point de vue architectural, était belle (et le sera encore si elle est restaurée). C'était un ancien hôtel, dont les étages ont été transformés en une co-propriété de logements, puis abandonnés.

Au rez-de-chaussée il y avait, à l'angle de la rue Coustou et du boulevard, un cinéma (qui dans ses dernières années passait des films de karaté ou des films policiers de dernier ordre), et surtout, un peu plus haut, un cabaret-théâtre qui fut illustre dans l'histoire de la chanson française : les Trois Baudets, où débutèrent Brassens, Brel, Guy Béart et beaucoup d'autres (voir le 18e du mois juillet 96). Après la fin des Trois Baudets, ce local abrita des boîtes de strip-tease de bas niveau, avant de redevenir un cabaret musical sous le nom d'Erotika.

En 1996 la décision fut prise de transformer ce bâtiment en centre d'accueil et d'instruction pour les appelés faisant leur service militaire dans la police. Dans ce but, une déclaration d'utilité publique a été votée et l'ensemble du bâtiment, après expropriation, a été acquis par la Ville de Paris. Les animateurs du cabaret Erotika ont été expulsés afin de permettre l'ouverture des travaux. Mais ceux-ci n'ont jamais commencé et la décision récente de supprimer le service militaire a entraîné l'abandon du projet.

Actuellement il est envisagé de réhabiliter le bâtiment pour y construire 37 logements sociaux de type PLA. La demande de permis de construire devrait être déposée sous peu.

L'ancien local du théâtre des Trois Baudets, salle protégée légalement, restera affecté à l'usage de spectacles, mais sans qu'on sache actuellement à qui il sera confié. Des travaux de "division en volume" et d'isolation sonore seront effectués, et un cahier des charges établi.



Christian Adnin

6 L'ensemble BNP du boulevard Barbès

La BNP occupe, entre le boulevard Barbès, la rue de Sofia, la rue de Clignancourt et la rue Christiani, un énorme ensemble de bâtiments où ont travaillé dans le passé près de 6 000 personnes.

Il s'agit des anciens Grands Magasins Dufayel, créés à la fin du siècle dernier et disparus après la deuxième guerre mondiale (voir le 18e du mois de septembre 97).

L'informatisation ayant entraîné, depuis une dizaine d'années, une diminution du nombre global de salariés de la banque, et la décentralisation dans les agences de beaucoup d'activités qui étaient autrefois réalisées à Barbès, cet ensemble est devenu beaucoup trop vaste.

La BNP a donc entrepris des travaux très importants. Les bureaux (où travailleront plus de 1 200 personnes) seront concentrés côté rue de Sofia, et le reste (côté rue Christiani et boulevard Barbès) sera affecté à un programme de près de 200 logements de type HLM, piloté par une filiale immobilière de la BNP.

Dans un premier temps, les salariés de la BNP travaillant dans cet ensemble avaient tous été regroupés boulevard Barbès afin de dégager le côté rue de Sofia et d'y réaliser les travaux d'aménagement des bureaux. C'est maintenant chose faite, cet énorme chantier est fini ; les employés, à partir du début juillet, se sont installés dans les nouveaux bureaux.

Le programme immobilier va maintenant pouvoir commencer. Ce sera un chantier encore plus énorme, qui durera au moins trois ans.

7 L'ancien hôtel de la rue Burq

L'ancien hôtel situé à l'angle de la rue Burq et de la rue Durantin, dans le quartier des Abbesses, est inoccupé depuis très longtemps. En 1992 il avait été décidé de le transformer en logements et une convention avait été signée à cet effet avec la société immobilière SGIM. Mais lorsqu'on a étudié les travaux à réaliser, on s'est aperçu que le bâtiment se trouve au-des-

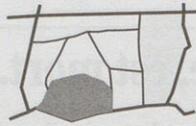
sus d'un ancien site de carrière de gypse à ciel ouvert, et en plus d'une ancienne carrière souterraine. D'importants travaux de remblayage et de fondations (par puits de béton ou par pieux traversant la carrière souterraine) étaient indispensables. Le surcoût était de plus de 5 millions de francs !

Il a fallu plusieurs années pour trouver une solution financière.

C'est maintenant fait, la Ville de Paris y contribuant pour une bonne part. Les travaux de réhabilitation et d'aménagement vont donc commencer prochainement. Onze logements sociaux vont être créés, ainsi que des commerces en rez-de-chaussée.

Cet immeuble, rappelons-le, avait été occupé par des chômeurs durant une journée en mars dernier.

Montmartre



Montmartre jumelé avec un quartier de Vilnius (Lituanie)

L'affaire a été annoncée pendant le festival *Montmartre en Europe*, organisé en juin dernier par UVA 18 (*Union pour la vie associative du 18e*), et auquel participaient dix pays. Le festival s'ouvrait le 15 juin par une soirée lituanienne, durant laquelle une plaque fut dévoilée, annonçant le jumelage de Montmartre au quartier Uzupis de Vilnius, capitale de la Lituanie, en présence de l'ambassadrice de ce pays en France.

Le 15 août, une délégation conduite par le président d'UVA 18, André Dumas, et comprenant entre autres Marika Hubert, conseillère d'arrondissement du 18e, était à Vilnius où la plaque a été posée. A cette occasion, un café du quartier Uzupis fut baptisé "l'Ambassade de Montmartre".

Vilnius, c'est une ville qu'André Dumas connaît bien : chanteur de Montmartre, il avait déjà effectué deux tournées en Lituanie, et cet été encore, après la cérémonie d'Uzupis, il y a donné sept concerts.

Montmartre n'étant pas une commune de plein exercice, et Uzupis non plus, ce jumelage n'a pas le caractère officiel de ceux que concluent des villes entre elles. Il se déroule dans le cadre associatif, exactement comme le jumelage déjà ancien de Montmartre avec le bourg norvégien de Sandnes, organisé par l'association *Paris-Montmartre* (et qui permet aux Montmartrois d'avoir chaque année deux superbes sapins de Noël dans leurs rues). Le jumelage avec Uzupis, sous le patronage d'UVA 18, devrait aussi déboucher sur des échanges divers (touristiques, culturels, etc.).

Fête des Vendanges le 3 octobre

précédée d'une "semaine mexicaine"

La Fête des Vendanges de Montmartre a lieu traditionnellement le premier samedi d'octobre : le défilé se déroulera donc cette année le 3 octobre après-midi. Les festivités se prolongeront dimanche 4 décembre, notamment par une "foire des associations" le dimanche après-midi sur la place des Abbesses.

Par ailleurs, du 26 septembre au 2 octobre, les Compagnons de Montmartre tiennent leur "semaine mexicaine" : exposition d'artisanat mexicain dans le square Nadar (le petit square qu'on trouve en-dessous du Sacré-Cœur, à gauche), exposition de peintures, soirée de gala. Comme la kermesse mexicaine qui avait eu lieu du 21 au 24 mai (voir le 18e du mois mai 98), cette semaine est organisée en liaison avec des associations du quartier de Coyoacan à Mexico. Renseignements : 01 42 55 15 17.

L'interdiction des cars sur la Butte n'a pas gêné le tourisme

Mais sur les boulevards Clichy et Rochechouart le problème de leur stationnement n'est toujours pas réglé.



L'interdiction de circulation des autocars dans les rues de la Butte Montmartre ne semble pas avoir nui au tourisme, contrairement à ce que craignaient certains commerçants.

Lorsque le préfet de police avait pris cette mesure, au 1er novembre 1997, il avait en effet soulevé une vague de protestations venant principalement des commerçants du sommet de la Butte (restaurants, marchands de gadgets, etc.), ainsi que

des tour-opérateurs et agences de voyages. Mais l'expérience de cet été leur ont donné tort : même obligés de marcher un peu, les touristes semblent avoir été plus nombreux que l'année précédente.

Le Collectif des riverains continue son action

En revanche, le stationnement des cars sur les boulevards de Rochechouart et de Clichy continue de poser des problèmes. Le nombre de places de stationnements pour les autocars de tourisme a été limité à 50, et la durée de stationnement autorisée réduite à deux heures. Mais cette réglementation est mal respectée, et surtout les chauffeurs n'ont pas perdu l'habitude de laisser leur moteur tourner sans interruption pendant les heures de stationnement, afin d'entretenir la climatisation, et cela même au cours du mois d'août, au moment de la canicule, lorsque pendant plusieurs jours de suite le niveau d'alerte de la pollution (niveau 2) a été dépassé.

Le Collectif des riverains des boulevards Rochechouart et Clichy a organisé encore une intervention le lundi 17 août au métro Blanche, et sa pétition, demandant l'interdiction

totale du stationnement des cars sur les boulevards, a recueilli de nombreuses signatures, non seulement d'habitants du 18e et du 9e, mais même de touristes. La presse et FR3 en ont rendu compte. Une nouvelle action était prévue le 26 août.

Le Collectif demande l'organisation d'une table ronde réunissant toutes les parties concernées : associations de riverains, professionnels du tourisme, commerçants, pouvoirs publics, RATP... La lettre qu'il avait envoyée à ce sujet en juin au maire de Paris Jean Tiberi étant restée sans réponse, il a écrit à nouveau fin août.

Il organise sa réunion de rentrée le **vendredi 4 septembre à 19 h 30** à l'Espace Lautrec, 11 rue André Antoine dans le 18e.

Le parking pour cars des Batignolles

Le parking pour cars que la Ville de Paris a créé dans le 17e, sur le terrain de l'ancienne gare de marchandises des Batignolles, a été ouvert à la fin du printemps malgré l'opposition de Mme de Panafieu et de Dominique Pons, élus (RPR) du 17e. Il comporte 50 places. Il est en fait utilisé uniquement par les autocars qui amènent des touristes à leur hôtel : après les avoir déposés à proximité de l'hôtel, le chauffeur va se garer au parking des Batignolles, en attendant le moment de les reprendre pour une sortie, ou pour leur départ...

Ce parking a donc une certaine utilité. Mais, faute de moyens de transport en commun, il ne peut évidemment pas être utilisé pour déposer des touristes désirant visiter Montmartre. Il n'offre donc pas de réponse au problème du stationnement sur les boulevards.

22 septembre : journée sans voitures à Montmartre

Le ministère de l'Environnement a proposé aux villes françaises de faire du 22 septembre une journée "En ville sans ma voiture", pour marquer par une action symbolique forte la nécessité de lutter contre la pollution automobile.

Une dizaine d'agglomérations participeront à cette initiative. Paris ne s'y associera que partiellement : seules les collines de Montmartre et de Belleville seront concernées, ainsi que les zones classées "quartiers tranquilles" (dans le 18e, c'est le cas du quartier Amiraux-Simplon).

La rue Ravignan bientôt en sens unique

La rue Ravignan devrait bientôt être mise en sens unique, depuis la rue Garreau vers et jusqu'à la rue des Abbesses, a annoncé la préfecture de police. Et la rue Burq changera de sens : elle sera en sens unique depuis la rue Durantin vers et jusqu'à la rue des Abbesses (actuellement, elle l'est dans l'autre sens).

Le but recherché, à l'évidence, c'est que l'ensemble des rues Ravignan-Durantin-Burq-Tholozé ne soit plus

utilisé que pour la circulation des riverains et ne serve plus à monter vers la Butte : une voiture qui, venant de la rue des Abbesses, et trouvant la rue Ravignan en sens interdit, s'engagerait dans la rue Durantin, ne pourrait que redescendre, par la rue Burq ou la rue Tholozé, vers la rue des Abbesses d'où elle vient...

La date d'entrée en application de ces décisions n'est pas encore fixée. Les riverains seront informés par lettre,

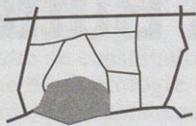
A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h



Mimogea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31

Montmartre



Jehan Mousnier, maire de la Commune libre de Montmartre, est mort.

Même mort, il n'a pas quitté sa casquette de marin. Dans le funérarium du cimetière des Batignolles, où sa dépouille est exposée avant l'incinération, la casquette, ornée d'une ancre, repose sur sa poitrine. Jehan Mousnier, ancien capitaine de la marine marchande et maire de la Commune libre de Montmartre, est mort le 7 août et a été incinéré le 20.

Ce qui frappait en Mousnier, plus que sa barbe et son inévitable casquette, c'était sa voix : rocailleuse, sarcastique, parfois sourde et soudain se hérissant des éclats d'une ironie mordante.

Né en 1923, fils d'un chansonnier montmartrois et d'une chanteuse d'opérettes, il était au fond de l'âme un anarchiste individualiste, rebelle à tous les pouvoirs, viscéralement

anticlérical : appelé à participer en juin 1995 à un colloque sur l'histoire du Sacré-Cœur, il fit une intervention dont le déroulement logique était peut-être difficile à suivre, mais dont le ton irrespectueux réveilla l'auditoire.

A vrai dire, ce titre de «maire de la Commune libre», qu'il mettait en avant à toute occasion, était contesté. La Commune libre de Montmartre, institution folklorique née en 1921 à l'issue d'un scrutin quelque peu canularique auquel participèrent Picasso, Poulbot, Suzanne Valadon et d'autres candidats de belle allure, avait eu pour premier maire le dessinateur Jules Depaquit, auquel succéda Pierre Labric, deux amoureux de la blague et du bon vin. Jehan Mousnier fut élu, en 1979, sixième maire de la Commune libre.

Mais, comme d'autres Etats petits

et grands, la Commune libre connut son putsch. En 1991, un coup d'Etat aux circonstances obscures mit en avant un autre personnage pittoresque, André Hyatt, remarquable pour ses cheveux teints et sa manière de déclamer des poèmes, qui se présente lui aussi comme «maire de la Commune libre du Vieux Montmartre» et qui est l'organisateur de la «course au ralenti» des vieilles voitures qui a lieu chaque année rue Lepic.

Jehan Mousnier, que nous avons interrogé à ce sujet, n'avait pas voulu nous raconter les tenants et aboutissants de cette dissidence.

Les dernières années, on le voyait de moins en moins à Montmartre ; il organisait de temps en temps un dîner au cours duquel il vendait des pins de la Commune libre et recueillait des adhésions. Mais sa santé visiblement déclinait.

Après sa carrière de marin, il avait été journaliste scientifique et conférencier à l'Alliance française.

Il était l'auteur de plusieurs livres sur la marine et sur l'histoire de Montmartre, dont quelques passages laissent à désirer quant à la rigueur historique – car Mousnier ne résistait jamais au plaisir de raconter une belle anecdote, même non vérifiée –, mais qui sont remarquablement composés et qui font preuve d'une belle capacité de synthèse et d'un sacré talent de conteur.

Noël Monier

□ Parmi les livres publiés par Jehan Mousnier, signalons le «*Journal de la traite des noirs*» (Editions de Paris, collection *L'Histoire au présent*, 1957) qui rassemble des textes de Dam Joulin, Charles Le Breton La Vallée, Garneray, Mérimée, choisis et commentés par Mousnier, et «*Paris 18e arrondissement historique et pittoresque*», éditions Michel Dancel, 1985.

Clignancourt



Chaud Devant !

Installée au 44 de la rue Montcalm, l'association «Droits devant !» a été victime d'un incendie fin juillet.

Issue des luttes en faveur du droit au logement, l'association *Droits devant !*, animée par Jean-Claude Amara et soutenue par de nombreuses personnalités (Léon Schwartzenberg, Albert Jacquard, Jacques Gaillot, Jacques Higelin, etc.) est très active dans l'aide aux sans-papiers. C'est au lendemain d'une manifestation devant Matignon en faveur de leur régularisation qu'un incendie a éclaté au local de leur siège national, 44 rue Mont-

calm, détruisant une partie de leurs archives et noircissant les murs et plafonds de plusieurs pièces.

Le 30 juillet, un peu avant 11 heures, un des rares voisins qui ne soient pas en vacances donne l'alerte. Sans son intervention, les flammes auraient probablement ravagé tout l'immeuble.

Les animateurs de *Droits devant !* sont persuadés qu'il s'agit d'un acte criminel. Ils ont constaté une double effraction et ont retrouvé des restes de documents – en particulier des dossiers de demandes de régularisation de sans-papiers – autour du réfrigérateur d'où serait parti le sinistre. Ils pensent également qu'au moins l'un des incendiaires connaissait les lieux. Quelques jours avant l'incendie, ils avaient repéré une automobile occupée par plusieurs personnes qui paraissaient surveiller leurs locaux. Enfin, au début de l'été, la voiture de leur trésorier a été incendiée dans les Yvelines, juste après une opération de parrainage collectif de sans-papiers.

Tout cela les a conduits à porter plainte pour incendie volontaire. Cette démarche, qu'ils qualifient de «politique», les prive de remboursements de la part de leur assurance qui ne couvre pas les sinistres criminels.

La police poursuit son enquête.
Sylvain Garel

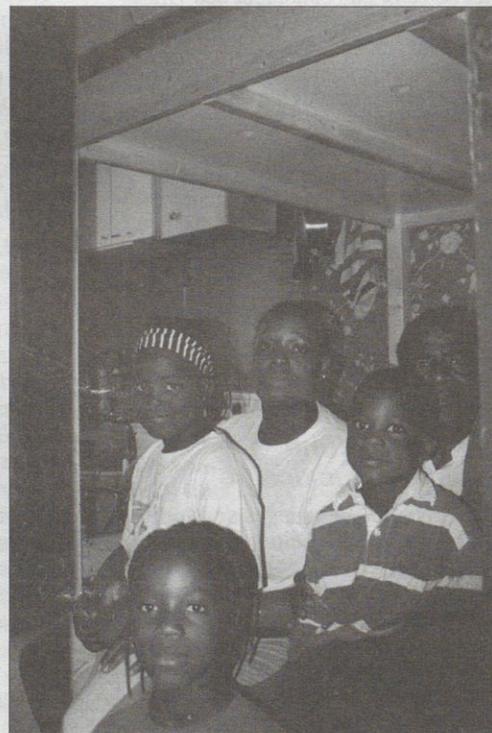
A louer, 11 m², sans eau, 2 200 francs par mois

Au troisième étage d'un petit immeuble situé au coin de la rue Marcadet et de la rue Achille Martinet, cinq personnes vivent dans 11 mètres carré. Un couple de Maliens en situation régulière et leurs trois jeunes enfants s'entassent dans cette pièce depuis huit ans.

Le propriétaire leur louait ce réduit insalubre 2 200 F par mois. Jusqu'au jour où ils ont porté plainte pour loyer trop élevé. Le tribunal a ramené le loyer à 915 F, et condamné le propriétaire à leur rembourser plus de 30 000 F et à faire des travaux de réfection. Le jugement a été confirmé en appel en novembre 1997.

Au lieu de s'exécuter, le propriétaire leur coupe l'eau cet été, en fermant le robinet d'alimentation situé dans un appartement voisin lui appartenant, un petit deux-pièces vide.

Après une nouvelle plainte et plusieurs jours d'attente, l'eau coule de nouveau dans le minuscule lavabo. Mais samedi 22 août, le propriétaire recommence la même manœuvre. Scandalisés par cette situation, des militants du groupe Vert du 18e interviennent le lendemain, entrent dans le deux-pièces voisin et rouvrent le robinet. Accompagnés d'une Conseillère de



Cinq personnes – le père, la mère et trois enfants – vivent dans ce réduit insalubre de 11 mètres carré.

Paris, les locataires ont de nouveau porté plainte.

Leur calvaire devrait bientôt s'achever puisqu'à la suite d'interventions d'assistantes sociales du 18e, la préfecture de Paris s'est engagée à les reloger prochainement dans un appartement décent.

S.G

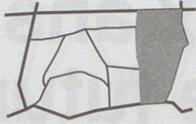
Atelier de la Butte

Cours de dessin, peinture, sculpture pour adultes, adolescents et enfants (à partir de 4 ans)



5, rue Feutrier 75018 Paris
Parking, Métro : Anvers / Château Rouge
Contact : Françoise Nielly
Tél. / Fax : 01 42 23 81 82
Portable : 06 12 78 56 40

Chapelle



Cité Charles Hermite : les associations réfléchissent à l'avenir des activités sociales

Enclavée entre le boulevard Ney et le périphérique, près de la Porte d'Aubervilliers, la cité Charles Hermite réfléchit à ce qui se passera lorsque le contrat de "développement social urbain" se terminera, fin 1998... Les associations proposent la création d'un centre social.

Le classement des quartiers parisiens en zones de "développement social urbain" (DSU) se termine à la fin de l'année 1998... à moins toutefois que la mairie de Paris et la préfecture décident de jouer les prolongations pendant un an (ce qui paraît très possible). Trois quartiers sont concernés dans le 18^e : la Goutte d'Or ; les cités situées entre la Porte de St-Ouen et la Porte de Clignancourt ; et enfin la Porte d'Aubervilliers, c'est-à-dire, côté 18^e, la cité Charles Hermite.

Quelles conséquences la fin du DSU aura-t-elle pour Charles Hermite ?

Les responsables du DSU ont proposé aux associations de la cité de réfléchir à un projet de Centre social, en collaboration avec la Ville, l'Etat, la Caisse d'allocation familiale (CAF), la Direction des affaires sanitaires et sociales (DASES) et les autres acteurs du DSU Charles Hermite.

Construite en 1934

La cité Charles Hermite (cité HLM construite en 1934) est classée en zone de "développement social de quartier" (DSQ) depuis 1991 puis en DSU depuis 1996 (voir l'encadré). Il y a un peu plus d'un an, une cité nouvellement construite, la cité Claude Bernard, située de l'autre côté de la Porte d'Aubervilliers, côté 19^e, a été associée au DSU.

L'Ecole Normale Sociale, installée dans le quartier de la Chapelle et qui forme des travailleurs sociaux, a été mise dans le coup. Elle gère un "inter-service de quartier" ouvert en février 1993, au 11 rue Charles Lauth. Conçu comme une "maison des services publics", celui-ci offre des permanences décentralisées de la CAF et de la DASES, et offre d'autres services tels qu'aide à la préparation de dossiers d'aide au logement, écrivain public, etc...

Les associations de la cité Charles Hermite ont obtenu en 1997 un local inter-associatif, au 48 boulevard Ney, dans lequel ont lieu plusieurs types d'activités (soutien scolaire, yoga, jeux de société, philatélie, débats, expos, etc.). Pour gérer ce local, onze associations implantées dans le quartier ont créé entre elles "l'association Charles Hermite", qui maintenant travaille sur le projet de centre social. «Il a fallu six mois pour qu'on admette que cette idée de centre social était une solution, nous explique Thierry Gil, l'un

des responsables de l'association. Notre objectif est que ce centre social fonctionne fin 1999. Les associations feraient la soudure entre la fin du DSU et l'ouverture du centre social.»

Une négociation est en cours avec la Mairie de Paris pour que durant cette période, le relais décisionnel et de gestion soit assumé par les associations et non plus par l'École Normale Sociale dont le rôle serait recentré sur celui d'appui technique et de conseil.

Un questionnaire en direction des habitants distribué début juillet a pour objectif de connaître les besoins et les remarques de la population. Il pose quatre questions : Quelles sont les activités prioritaires à développer dans la cité ? Quelle présence des services, de la mairie, ou de l'Etat, souhaitez-vous ? Si vous avez un seul souhait pour le quartier, quel serait-il ? Depuis



Suzanne Fayt

le classement du quartier en DSQ en 1991, puis en DSU en 1996, comment jugez-vous son action ?

Le quartier est composé de 1300 familles dans la cité côté 18^e et de 600 logements nouveaux côté 19^e (cité Claude Bernard). Le projet sera déposé à l'agrément CAF fin septembre. Il s'agit de démontrer que, bien que séparées par un terre-plein central important et par quatre voies de circulation, ces deux cités forment bel et bien un même ensemble avec les mêmes besoins en commerces, les mêmes pro-

blèmes de transport, d'éloignement des collèges, d'enclavement... «L'isolement géographique induit le sentiment de ne pas habiter à Paris, explique Thierry Gil. Nous sommes dépendants de la voiture pour "aller en ville" faire des courses. Ne pas avoir de voiture ici est un handicap, c'est pourquoi nous sommes peu favorables à certaines des propositions du récent CICA pour un

A la cité Charles Hermite. (L'aménagement de pelouses et de plates-bandes est en cours.)

blèmes de transport, d'éloignement des collèges, d'enclavement... «L'isolement géographique induit le sentiment de ne pas habiter à Paris, explique Thierry Gil. Nous sommes dépendants de la voiture pour "aller en ville" faire des courses. Ne pas avoir de voiture ici est un handicap, c'est pourquoi nous sommes peu favorables à certaines des propositions du récent CICA pour un

DSQ, DSU, "contrat de ville" : Quesako ?

Les quartiers où prédominent des populations touchées de plein fouet par la crise économique sont devenus, par les problèmes qu'ils posent, un des enjeux majeurs de l'évolution de notre société et de l'action politique. Depuis deux décennies, tous les gouvernements s'efforcent donc d'appliquer une "politique de la ville".

Dans ce cadre, la nécessité d'associer instances nationales et instances locales apparaît en 1982 avec les premières conventions de "développement social de quartier" (DSQ), associant l'Etat et les collectivités locales, avec la participation de représentants des habitants et d'organismes divers, pour faire face aux problèmes de toutes sortes posés par ces quartiers en difficulté.

Au début des années 90, les procédures d'intervention sont devenues si nombreuses et si complexes du point de vue administratif que la décision est prise d'y mettre un peu d'ordre. Le "contrat de ville", appelé aussi "développement social urbain" (DSU), devient l'unique cadre contractuel de la politique de la ville.

• **Qu'est-ce qu'un contrat de ville ?**
Il s'agit d'un contrat-programme

signé entre la Ville, l'Etat représenté par le préfet, le Fonds d'action sociale (FAS, organisme qui finance les actions d'intégration des populations d'origine immigrée) et parfois le Conseil régional. Son objectif est de mettre en cohérence un ensemble d'actions destinées à réintégrer des quartiers dits "en difficulté" dans le fonctionnement normal d'une agglomération. Son action se situe autour de quatre secteurs : cadre de vie et habitat, services publics, développement économique, prévention de la délinquance.

Les actions sont menées autant que possible en concertation avec les habitants et leurs associations de quartier, et avec la participation d'organismes tels que les Caisses d'allocations familiales ou des associations à but social.

A Paris, l'instance décisionnelle, dans chaque quartier en DSU, est le "comité de pilotage" présidé par le maire de Paris (qui peut déléguer un de ses adjoints) et le préfet de région (qui représente l'Etat). L'instance administrative est constituée par sept "groupes thématiques" co-présidés par des administrations de l'Etat et celles de la Ville. Quant aux associations, elles peu-

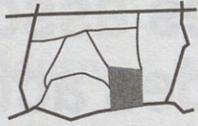
vent être invitées dans la "commission locale de concertation".

Le 18^e arrondissement compte trois quartiers inscrits dans une procédure de "contrat de ville" : la Goutte d'Or, la Porte Montmartre et la Porte d'Aubervilliers (cité Charles Hermite).

Négoциé alors que Jacques Chirac était encore maire de Paris, l'acteur principal du dispositif était Alain Jupé. Le passage à gauche de la quasi totalité des arrondissements concernés par ce dispositif (10^e, 11^e, 18^e, 19^e, 20^e) et l'arrivée de Jean Tiberi à la tête de l'Hôtel de Ville ont ralenti la mise en œuvre effective de la procédure. Le sujet semble peu intéresser le nouveau maire, qui n'a fait aucune visite de site ni déclaration à ce sujet.

Ce dispositif, sur la Goutte d'Or par exemple, s'est traduit par des programmes de réhabilitation des logements, le réaménagement du square Léon, diverses décisions en matière de voirie, la mise en place de structures telles que le "pôle santé" de la rue Cavé ou la salle St Bruno (maison des associations), et des procédures de concertations avec les habitants du quartier au travers des associations.

Goutte d'or



plan de circulation. dans le 18e.»

Monique Hammoudi-Boru, chargée de mission DSU, explique dans le *Journal du DSU* que le centre social, en tant qu'équipement de proximité, pourrait «accueillir et structurer des projets individuels et collectifs, tisser des liens intergénérationnels et interassociatifs; favoriser les échanges et ouvrir le quartier sur l'extérieur».

La cité Charles Hermite est pourvue d'une forte identité dûe en partie à son enclavement : «Toute personne ne vivant pas ici est immédiatement repérée ; c'est ce qu'il s'est passé lorsque les dealers ont tenté de s'installer ici, ils n'y ont pas réussi, nous explique Thierry Gil. Fort aussi est le désir de fédérer la vie sociale dans un quartier où cohabitent beaucoup de jeunes issus de l'immigration et de personnes âgées vivant dans la cité depuis sa construction en 1934-35. Nous voulons que les habitants se regroupent autour d'événements positifs, une fête, un lieu de rencontre, plutôt qu'exclusivement autour de luttes contre une voie de bus ou des problèmes que peuvent poser une réhabilitation d'immeubles.»

Le centre social pourrait être ce lieu de rencontre, car pour l'instant le local des associations (loué au prix d'un local commercial) au 48 boulevard Ney, ne propose que des

**Fête de quartier
le 19 septembre**

Une fête de quartier aura lieu au square Charles Hermite, le 19 septembre 1998 et les responsables associatifs recherchent un orchestre ayant un répertoire fédérant la population. A bon entendeur...

activités ponctuelles et n'est pas ouvert en permanence alors que «nous voulons des activités et des services en continu tous les jours».

Géré par l'Association Charles Hermite, avec une assistance technique de la Fédération des centres sociaux, le centre social aurait besoin d'un directeur et d'un administratif et pourrait être composé d'un local principal et de deux annexes dans lesquels des antennes CAF, DASES et CPAM (Sécurité sociale maladie) auraient leur place avec les activités associatives.

Outre ces locaux, le projet demande un lieu supplémentaire (peut-être l'ancienne poste avenue de la Porte d'Aubervilliers) pour la création d'une bibliothèque et d'une ludothèque. Une des associations du quartier, "Pluriel 18", a fait don de 3 500 livres qui ne demandent qu'un toit pour être consultés.

Nadia Djabali

□ Contact : Association Charles Hermite, Thierry Gil (24 boulevard Ney, 01 40 37 38 61) ou Claudine Copin (3 rue Emile Bertin, tél. 01 42 09 50 78).

Saint-Bernard : deux ans après, retour vers le futur

Il y a deux ans, le 22 août 1996, la police expulsait par la force les sans-papiers qui occupaient l'église Saint-Bernard ...

Il y a tout juste deux ans, les images de policiers français défonçant à coup de hache une porte de l'église Saint-Bernard à la Goutte d'Or firent le tour du monde. Les 316 sans-papiers du collectif de Saint-Bernard souhaitaient marquer le second anniversaire de cet événement et aussi confirmer que la lutte paie.

Grâce à leur détermination, ils ont enfin obtenu satisfaction : ils sont tous régularisés à l'exception de trois d'entre eux à l'heure où ces lignes sont rédigées. C'est pour célébrer cette victoire et souhaiter qu'elle en annonce d'autres, que plusieurs milliers de personnes sont venues devant cette église le 23 août dernier, pour quelques minutes ou pour toute l'après-midi.

Pour tous ou pour une partie ?

A part l'évêque Jacques Gaillot, le professeur Léon Schwartzenberg et l'actrice Marina Vlady, peu de personnalités sont présentes. Par contre les sans-papiers sont nombreux. Ceux de Saint-Bernard bien sûr, mais aussi ceux des différents collectifs parisiens qui se battent pour leur régularisation. Et puis aussi des délégations venues d'Orléans, du Havre, de Lille où des luttes souvent très dures sont engagées depuis plusieurs mois. Ils espèrent tous que l'issue de leur combat sera le même que pour ceux de Saint-Bernard.

Mais Lionel Jospin et son ministre de l'Intérieur refusent la régularisa-

tion de tous les sans papiers qui en ont fait la demande. Ils s'en tiennent au principe d'une régularisation partielle. Il faudra donc probablement d'autres actions spectaculaires, d'autres mobilisations. Jean-Pierre Chevènement affirmait, lors de son arrivée place Beauvau, qu'il voulait «que l'immigration ne soit plus au centre des débats politiques français». Les manifestants de St-Bernard et d'ailleurs ont l'intention, eux, d'empêcher que la question soit enterrée...

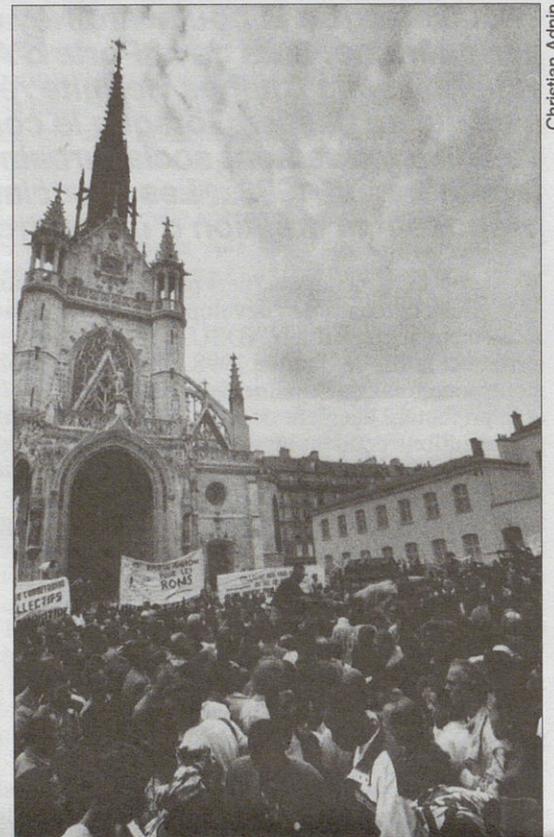
Les associations et organisations soutenant les sans-papiers sont donc présentes ce 23 août. Les visages sont souvent hâlés : beaucoup reviennent tout juste de vacances. La détermination est totale.

Au milieu de l'après-midi, les quelques 1 500 personnes présentes à ce moment partent en manifestation. Le cortège s'ébranle dans le plus grand désordre et met près de deux heures à faire le tour de la Goutte d'Or. Les slogans réclament encore et toujours «des papiers pour tous». Au milieu du défilé, on remarque un groupe compact qui entonne l'Internationale, le poing levé. Ce sont des militants de Lutte Ouvrière, une organisation jusqu'ici fort discrète dans son soutien aux sans-papiers.

A l'exception de quelques policiers réglant la circulation, les forces de l'ordre sont invisibles. Mais bien présentes un peu partout dans l'arrondissement et en particulier devant la mairie du 18e. Sans doute pour éviter toute nouvelle occupation.

Revenus à l'église Saint-Bernard, les manifestants, encouragés par les signes de solidarité de nombreux habitants du quartier, écoutent les prises de parole des organisateurs de ce rassemblement. Ils sont encore plusieurs centaines à 22 heures pour regarder les dernières images du film *Partir les mains vides* projeté sur un écran tendu entre les piliers de l'entrée principale de l'église.

Sylvain Garel

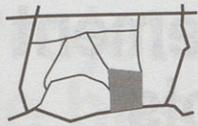


Environ 2 000 personnes ont participé, le 23 août dernier, à cette journée anniversaire autour de l'église Saint-Bernard.

Le cap des 2000 livres franchi à la maternelle Goutte d'Or

Le cap des 2 000 livres est franchi en cette rentrée à l'école maternelle du 57 rue de la Goutte d'Or, un score exceptionnel, un record de France peut-être. Tout a commencé en 1992 avec un stock de 180 livres, le nombre habituel pour une maternelle de base. Et puis, d'année en année, la bibliothèque s'est enrichie (dotations du rectorat, achats par l'école ou la coopérative, et beaucoup de dons, de plus en plus au fur et à mesure). En 1995, la barre des 1 000 était atteinte, celle des 1 500 en 1997 et maintenant 2 000, contes, poésies, documentaires, petits romans, quelques BD, albums illustrés en masse à lire ou se faire lire. Ce n'est pas tout. La maternelle organise un système original de prêt. Les livres sont plastifiés, classés, codés, fichés comme dans une bibliothèque municipale. Non seulement les enfants peuvent les consulter sur place mais ils peuvent les emporter à la maison, rangés dans des sacs de toile (une couleur différente par classe) pour le transport. Ils ne s'en privent pas. Et l'on ne déplore qu'1 % de perte, livres perdus ou abîmés...

Goutte d'or



Le Centre social de la rue de Laghouat en liquidation judiciaire

Le 10 juillet 1998, le tribunal de commerce a prononcé la mise en liquidation de l'association nationale *Accueil et Promotion* et a nommé un liquidateur judiciaire chargé de régler un passif s'élevant à 1,3 million de francs. Cette association comptait plusieurs permanences situées principalement en Ile-de-France, dont un centre social dans le quartier de la Goutte d'Or, 28 rue de Laghouat. Elle avait été créée au début des années 60 par des Pères Blancs rapatriés d'Algérie puis laïcisée au début des années 70.

A en croire les rumeurs qui circulaient depuis le début de juillet au sein du monde associatif de ce quartier, cette liquidation met un terme à un fonctionnement opaque dû selon certains bénévoles à «une culture où les dirigeants considéraient qu'ils n'avaient de comptes à rendre à personne, qu'il s'agisse de la présidente nationale d'Accueil et Promotion ou du directeur et du sous-directeur du centre Laghouat».

La décision du tribunal de commerce a été accueillie avec consternation par l'ensemble des bénévoles qui animaient le centre de la rue Laghouat. D'autant plus que la demande de liquidation judiciaire, émanant de la présidente de l'association, Blandine Lamhaut, viendrait, selon un bénévole, «en contradiction avec les décisions du dernier conseil d'administration qui en avril dernier préconisait un plan de redressement passant par l'hypothèque des locaux (dont l'association était elle-même propriétaire)». Il demandait par ailleurs qu'un «comité de pilotage» destiné à assainir la situation financière soit mis en place.

Soutien scolaire, alphabétisation, aide juridique, halte-garderie...

Le centre Laghouat accueillait régulièrement une soixantaine d'enfants dans le cadre du soutien scolaire, 150 stagiaires en alphabétisation et une trentaine de personnes par semaine pour la consultation juridique et celle de l'écrivain public. Il y avait également une halte-garderie. Enfin, certaines associations du 18e trouvaient là des salles pour tenir leurs réunions.

La fermeture met huit salariés au chômage, ainsi qu'un objeteur de conscience qui effectuait à son service civil, sans compter une quarantaine de bénévoles qui sont remerciés.

La plupart des membres du conseil d'administration qui s'opposaient à la présidente ont déjà démissionné. Quant aux bénévoles, ils ont connu clairement la situation... le jour de la liquidation. «Les informations ne circulaient que par bruits de couloir, et ceux qui voulaient en savoir plus se heurtaient au mutisme de la direc-

Le centre social de la rue de Laghouat fermera-t-il ? L'association "Accueil et promotion", qui le gérait, a été mise en liquidation par le tribunal. Mais les bénévoles qui y travaillaient voudraient continuer...



Noël Monier

tion», nous explique un bénévole avant d'ajouter : «Nous n'avons jamais eu de rencontre avec les autres centres hormis à l'assemblée générale (AG) annuelle. Mais pour participer à l'AG il fallait adhérer à l'association et les bénévoles n'étaient pas tous adhérents...»

La direction du centre Laghouat, peu encline à participer à la vie inter-associative de la Goutte d'Or, faisait preuve d'une absence de sens de l'accueil des nouveaux bénévoles : «La première fois que je suis venu faire du soutien scolaire, raconte l'un d'eux, on m'a dit : "C'est là-haut !" et je me suis retrouvé tout seul dans une salle avec des gamins qui couraient partout !»

A cette mauvaise gestion s'ajoutaient la tendance générale à la baisse des subventions des associations, et des retards dans leur versement : 11 millions de subventions en 1994, 2,5 millions en 1998 dont la plus grande partie reste à verser (ces chiffres concernent l'ensemble de l'association et pas seulement le centre Laghouat).

«Quand le directeur nous a dit qu'on devait se serrer la ceinture, ça ne nous a pas trop fait d'effet parce que, pour le soutien scolaire et l'alphabétisation, on ne fonctionnait qu'avec les cotisations. Hormis quelques photocopies, d'ailleurs difficilement accessibles, l'eau et l'électricité des locaux, on n'a jamais vu les subventions...»

«La Caisse d'allocations familiales (CAF) ne nous renouvelait son habilitation tous les six mois que grâce à la présence d'une halte garderie», nous dit un autre bénévole. Et moyen-

nant réformes, selon d'autres responsables associatifs du quartier.

A ce long réquisitoire on peut ajouter l'absence de comptabilité fiable : «On venait te demander le jeudi de faire le bilan de l'année pour le lundi suivant...»

«Un exemple : on avait un projet multimédia ; une fois la décision prise d'acheter du matériel, le directeur se déplace au magasin pour passer la commande. Comme les vendeurs voulaient un chèque sur le champ, le directeur dit qu'il repassera le lendemain pour régler et prendra les ordinateurs. Mais le lendemain il nous

Le centre social de la rue de Laghouat, au cœur du "secteur Château-Rouge" en cours de rénovation.

apprend qu'il n'y a pas de budget suffisant ! L'association a par la suite acheté quatre ordinateurs à 1500 francs, sans logiciels et tellement obsolètes qu'ils étaient pratiquement inutilisables...»

Après le 10 juillet, les salariées de la halte garderie, fermée depuis le 1er juillet, ont été contraintes de rester jusqu'au 24 juillet dans des salles vides «parce que le directeur leur a dit qu'elles n'avaient pas le droit de rester chez elles... Le liquidateur avait pourtant spécifié que les salariés n'étaient pas tenus de venir après le 10 juillet», explique un bénévole.

Négociation tous azimuts

Pour l'heure, tous les centres dépendant d'Accueil et Promotion sont fermés, mais certains d'entre eux ont pu se constituer en associations, comme l'ancienne permanence de Charonne qui a maintenant comme secrétaire générale l'ex-présidente d'Accueil et Promotion.

Rue de Laghouat, un nouveau verrou a été posé sur la porte d'entrée. Certains bénévoles s'efforcent de constituer une association et sont dans une phase de négociation tous azimuts, avec le liquidateur et avec les pouvoirs publics. Ils ont écrit à Messieurs Tiberi, Bulté, Vaillant et Pierre-Bloch et ont été reçus à la mairie de Paris.

La Caisse d'allocations familiales serait intéressée par l'intégration de l'ancien centre Laghouat dans un projet de centre social multi-site dans la Goutte d'Or.

De son côté, le Collectif pour une Maison des associations dans le 18e a fait des démarches pour demander le maintien du centre Laghouat, où plusieurs associations trouvaient un local pour se réunir de temps en temps. Affaire à suivre...

Nadia Djabali

**NOUVEAU DANS VOTRE QUARTIER
RESTAURANT INDIEN ET PAKISTANAIS**

**AUX DÉLICES
DU KASHMIR**



Plats à
emporter :
- 10 %

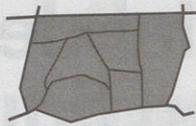
**Accueil chaleureux avec musique indienne
Apéritif indien et digestif au choix offerts**

*Vous conseille à midi : menu 49 F
et le plat du jour 35 F.*

Le soir : menu 79 F, menu végétarien 59 F.

Ouvert 7 jours sur 7 sauf dimanche matin.

**57, RUE DE CLIGNANCOURT, 75018 Paris
(métro Château-Rouge) Tél. 01 42 58 42 76**



Bientôt le recensement : une offre d'emplois



Viviane Déom

Une des dernières maisons avec jardin de la Moskowa a été démolie cet été

Petit à petit, le vieux quartier de la Moskowa disparaît. Une des dernières maisons avec jardin et arbres qui subsistaient a été rasée le 11 juillet dernier, au 19 cité de la Moskowa (notre photo). Les pelles mécaniques chargées de la démolition étaient sur place avant même que les habitants aient fini de faire leurs bagages, et elles sont entrées en action dès qu'ils ont franchi le seuil...

Le tilleul centenaire qui se dressait devant la maison sera cependant préservé. Il se dressera entre la future école maternelle de 8 classes (ouverture annoncée : septembre 1999) et un immeuble de 25 logements PLI (logements de standing "intermédiaire") qui sera achevé début 2001.

L'impasse "cité de la Moskowa" n'existe plus. C'est maintenant un terrain vague. Lorsque les immeubles neufs de cette partie de la ZAC seront construits, la voie qu'on trouvera à cet emplacement s'appellera "rue de la Moskova" (avec un V).

Le quartier de la Moskowa, près de la Porte Montmartre, c'était un ensemble de ruelles étroites avec des petites maisons, des jardins, de vieux arbres. Un quartier très pauvre - beaucoup de maisons menaçaient ruine et certaines n'avaient pas le tout-à-l'égout -, mais un quartier typique du vieux Paris, où les gens se connaissaient tous... La Ville de Paris a voté en 1988 le projet d'y construire une ZAC ("zone d'aménagement concerté") en rasant tout et construisant de grands immeubles avec beaucoup de bureaux. Les habitants, eux, ont lutté pour que le quartier conserve son allure et soit réhabilité.

En raison de la crise de mévente des bureaux, l'opération immobilière projetée n'a pas été aussi juteuse que prévu pour les promoteurs, et a pris beaucoup de retard. La mairie de Paris n'a finalement accepté de préserver que onze des anciennes maisons, dont seulement deux avec jardin et arbres. Maintenant la plupart des anciens habitants ont été expulsés et peu à peu le quartier neuf remplace l'ancien...

J.Y.S.

En mars 1999 aura lieu le 33^e recensement général de la population française. C'est une opération de grande envergure : il s'agit, périodiquement, de recenser la totalité des habitants de la France (quelle que soit leur nationalité) et de recueillir des informations de caractère statistique sur leur âge, leur nombre d'enfants, leur profession, leur logement, etc...

Les informations rassemblées (qui restent strictement confidentielles et ne sont utilisées que pour établir des statistiques) servent à déterminer le nombre exact d'habitants de chaque commune (en fonction duquel sont prises un certain nombre de décisions en matière financière, scolaire, etc.), à

mettre à jour les outils statistiques permettant le pilotage des politiques économiques, sociales, démographiques, etc., à connaître l'état du parc de logements...

Pour réaliser cette opération, les mairies recrutent des "agents recenseurs" chargés, entre autres, d'effectuer la distribution et la collecte des imprimés auprès des habitants de la commune.

La mairie du 18^e publie donc une **offre d'emplois temporaires**.

Il s'agit d'emplois rémunérés, accessibles à tous salariés, même ceux travaillant déjà à temps complet par ailleurs ; en effet, ce travail peut être réalisé le soir après 19 h et les samedis.

Deux sessions de formation de trois heures sont prévues en février et mars 1999. De février à avril, outre les séances de formation, l'agent recenseur devra reconnaître son secteur composé d'un ou plusieurs districts représentant 250 logements, et dans lequel il devra distribuer et recueillir les imprimés.

«L'agent recenseur doit être motivé, persévérant et persuasif. De grandes qualités de contact sont nécessaires», nous indique M. Valentin, secrétaire général de la mairie du 18^e.

Les candidatures sont à adresser à : M. le secrétaire général de la mairie du 18^e arrondissement, 1 place Jules Joffrin, 75018 Paris. ■

ASSOCIATIONS

"M. D'ELLES" : une association du 18^e qui milite pour la place des femmes dans la société

Elles s'appellent M.D.'E.L.L.E.S. comme : Mouvement pour la Démocratie avec ELLES (Egalité, Laïcité, Education et Solidarité). Sous ce nom à rallonge : une association, domiciliée dans notre arrondissement, qui a fêté son premier anniversaire en mai dernier. Son ambition : servir de "centre de ressources et de réflexion" pour tout ce qui concerne les droits civiques, économiques et sociaux des femmes.

Les femmes qui la composent, justement : des associatives qui militent également, pour la plupart, dans d'autres structures.

Issue des mouvements féministes, l'association s'est constituée après une rupture avec "l'Assemblée des femmes" (un groupement à l'échelle nationale né principalement à l'initiative de femmes du PS) et suite à une dissension sur la constitution des listes pour les législatives : «*Nous voulions présenter des listes complètement féminines, mais cette proposition a déplu au PS et "l'Assemblée des femmes" n'a pas retenu cette orientation*», explique Maryse Le Moël, qui avait été élue, en tant qu'associative, conseillère de Paris et conseillère d'arrondissement du 18^e sur la liste conduite par Daniel Vaillant en 1995.

«*Nous avons alors décidé de créer une association indépendante de tout parti politique et entièrement dédiée au droit des*

femmes. Si les acquis du mouvement féministe sont énormes sur le plan individuel, il reste en effet beaucoup à faire en matière d'égalité du travail, des retraites... Notre association incite aussi les femmes engagées, les militantes, à prendre le plus de poids possible au sein même de leur organisation et de leur champ d'action propre.»

L'action de l'association passe davantage par son pouvoir d'utiliser les réseaux que par ses ressources propres. C'est elle qui fut à l'origine, lors de la Journée des femmes le 8 mars dernier, de la projection de films de réalisatrices africaines à la Goutte d'Or afin d'illustrer le rôle décisif des femmes dans le développement des pays du Sud (action organisée en collaboration avec le Festival des films de femmes de Créteil).

C'est encore M D'ELLES qui organisa le débat sur la prostitution le 28 avril dernier à la mairie du 18^e.

C'est elle enfin qui est à l'initiative de la parution d'une brochure disponible en mairie : "Info Femmes 18", qui recense les principaux lieux auxquels s'adresser en cas de problèmes de tous genres. (On peut se procurer cette brochure à la mairie.)

Anne Farago

□ Mouvement pour la Démocraties avec E.L.L.E.S., c/o Maryse Le Moël, 26 square de Clignancourt. Tél. et fax : 01 42 23 37 83.

Un vide-grenier à la Chapelle le 4 octobre

L'Association familiale du Rond-Point de la Chapelle (AFRPC) organise une brocante - vide-greniers dimanche 4 octobre, de 7 h à 18 h, au

rond-point de la Chapelle, face au 72 rue de la Chapelle (métro Porte de la Chapelle). Renseignements : 46 07 54 21 ou 40 38 43 05.

Projets nouveaux pour les lignes de bus du 18e arrondissement

C'est officiel : la RATP va modifier le fonctionnement de la ligne PC qui fait le tour de Paris (en passant notamment par le boulevard Ney).

Des modifications sont également à l'étude pour la ligne 60 (qui desservirait l'Évangile), pour la ligne 54 (qui pourrait relier la gare de l'Est et la Porte d'Aubervilliers), et pour la 302 (qui passerait par la Porte des Poissonniers et irait jusqu'à la gare du Nord).

Il n'y aura pas de tramway sur les boulevards des Maréchaux. Ainsi en ont décidé la mairie de Paris et la région Ile-de-France, qui estiment ne pas pouvoir financer actuellement les investissements nécessaires.

Mais le fonctionnement du bus PC (= Petite Ceinture) sera amélioré, nous promet la RATP, par diverses modifications qui interviendront au cours du premier semestre 1999.

Le problème de cette ligne actuellement, c'est que, compte tenu des embouteillages et du parcours très long qu'effectuent les autobus (la ligne fait le tour complet de Paris, soit 35 km), la régularité des passages est impossible à assurer. A certains moments, deux autobus passent presque l'un derrière l'autre, et à d'autres moments les usagers doivent attendre très longtemps.

C'est maintenant décidé : la ligne va être scindée en trois tronçons, qui devraient être : Porte Maillot - Porte des Lilas, Porte de la Villette - Porte d'Italie, Porte d'Ivry - Porte de Champerret. Comme on le voit, les trois tronçons se chevauchent : c'est pour limiter le plus possible le nombre de voyageurs qui seront contraints de changer de voiture.

La RATP a fait une enquête sur les parcours effectués par les usagers du PC. Selon elle, sur 120 000 passagers chaque jour empruntant le PC, 6 000 seulement seraient obligés de changer de voiture dans le nouveau système.

Pendant, chaque tronçon étant géré comme une ligne indépendante, on ignore pour le moment si une coordination sera assurée de l'un à l'autre.

En outre, les bus actuellement en service sur cette ligne seront remplacés par des bus articulés à deux voitures, amélioration importante.

Mais il y a une contrepartie : la RATP envisage une fréquence de passage aux heures d'affluence de 5 à 6 minutes (7 à 8 minutes aux autres heures) ; or, actuellement, la fréquence annoncée est de 3 minutes aux heures d'affluence. Les associations de riverains du boulevard Ney,

se sont inquiétées et ont demandé à la RATP de revoir ce projet (voir *le 18e du mois* avril 98). Sans résultat pour le moment. La RATP répond que la fréquence actuellement affichée, 3 minutes, est totalement théorique, que dans la réalité l'attente est généralement bien plus longue, et qu'il n'y aura donc pas vraiment de recul. Le conseil d'arrondissement du 18e s'est inquiété également et, lors de sa dernière réunion avant les vacances, a demandé une concertation avec la RATP.

Couloirs de bus multipliés

Autre nouveauté : les autobus de la ligne PC seraient reliés par radio-satellite au "système Altair", dernier cri de la technique, qui permet de savoir à tout moment, sur une ligne donnée, la position des bus en circulation et leur vitesse. Ce qui, nous assure-t-on, aidera à une meilleure gestion, en temps réel.

Notons cependant que le système Altair est déjà utilisé sur plusieurs

loirs le long de leur cité, car cela aurait supprimé de nombreuses places de stationnement pour leurs voitures. Cette cité, construite en 1934, n'a pas de parkings ; d'autre part son enclavement, son isolement obligent les habitants à utiliser fréquemment leur voiture (voir l'article page 7 de ce numéro) ; la diminution du nombre de places de stationnement serait donc pour eux un mauvais coup, expliquent-ils.

Il est vrai aussi que ce secteur, près de la Porte d'Aubervilliers, n'est pas un de ceux où se produisent le plus souvent des bouchons ralentissant les bus....

Projets pour la 60, la 54, la 302

En dehors de ces modifications concernant le PC, la RATP a fait connaître d'autres propositions qui intéressent notre arrondissement :

- L'itinéraire de la ligne 60 (qui part de la Porte Montmartre puis, par la rue Ordener, rejoint Marx Dormoy et continue rue Riquet) serait redressé vers le nord pour desservir la place Hébert et la rue de l'Évangile.

- La ligne 54 (Asnières - gare de l'Est en passant par la place Clichy et Barbès-Rochechouart) pourrait être prolongée de la gare de l'Est vers la Porte d'Aubervilliers.

- La ligne 302 qui, venant de banlieue, s'arrête actuellement Porte de la Chapelle, pourrait être prolongée, par le boulevard Ney, la Porte des Poissonniers, la rue des Poissonniers et la rue Stephenson, jusqu'à la gare du Nord.

Il ne s'agit pour le moment que de projets à l'étude. Aucune décision ferme n'est prise sur ces trois lignes. Ces propositions ont été soumises, entre autres, à la mairie du 18e. Elles répondent à des demandes formulées par les habitants de plusieurs quartiers mal desservis (l'Évangile, Charles Hermite, la Porte des Poissonniers). La mairie du 18e envisage d'organiser une réunion entre les habitants des quartiers concernés et la RATP.

**René Molino
et Noël Bouttier**

Les usagers des transports manifestent le 26 septembre

La Fédération nationale des usagers des transports (FNAUT) organisera samedi 26 septembre un défilé à travers six arrondissements périphériques de Paris (18e, 19e, 20e, 12e, 13e, 14e), sous le titre "*Rues libres, la vie autrement*". Objectif : soutenir la demande d'un "plan de déplacements urbains en Ile-de-France" donnant la priorité aux moyens de transport non polluants et aux transports en commun, avec notamment :

- un partage de la voirie accordant une circulation réservée aux transports collectifs,
- le fonctionnement sept jours sur sept et en soirée de toutes les lignes de bus,
- des tramways sur les boulevards des Maréchaux,
- la libération des trottoirs, l'extension des rues à circulation restreinte,
- la suppression des axes rouges...

Le cortège se réunira à partir de 10 h place Jules Joffrin (18e), d'où il partira à 11 h. Il devrait être précédé et suivi par des bus RATP.

La FNAUT Ile-de-France, organisatrice, a demandé aux associations de quartier du 18e et des autres arrondissements de s'associer à elle. Contact : Jean Macheras, 01 43 22 72 85 (le soir, même tard).

Un syndicat de policiers interroge les habitants du 18e

Le SGP (Syndicat général de la Police), majoritaire chez les agents de sécurité publique de Paris (notamment les agents en tenue), veut connaître l'opinion des habitants. Il leur distribue un questionnaire, en commençant dès ce mois d'août par le 18e et le 19e, et en continuant le mois prochain dans d'autres arrondissements. Ceux qui ont reçu ce questionnaire sont invités à dire ce qu'ils pensent de l'action de la police et les améliorations qu'ils souhaitent.

Le SGP compte utiliser les résultats pour affiner ses propositions auprès du préfet Massoni. Celui-ci discutera avec les syndicats, début octobre, de l'application de la réforme de la police parisienne qui doit intervenir en 1999.

Cette réforme, destinée à donner plus d'efficacité à l'action policière et améliorer la sécurité, prévoit notamment le regroupement des services, dans chaque arrondissement, sous une autorité unique. (Voir *le 18e du mois*, mai 98.)



lignes de bus à Paris, entre autres le 95 (qui part de la Porte Montmartre) ; ses résultats ne semblent pas, pour le moment, très sensibles.

Enfin, les couloirs réservés aux bus sur les boulevards des Maréchaux seront multipliés. Cela devrait porter la vitesse moyenne des bus sur cette ligne de 12 à 15 km/h.

Toutefois, il n'est pas prévu de nouveaux couloirs dans le 18e. Voilà qui devrait rassurer les habitants de la cité Charles Hermite : ceux-ci s'étaient opposés à la création de cou-



Ci-dessus et ci-contre : les jeunes du Centre d'animation Hébert, sur une des plages de Dunkerque. (Ci-dessus, avec le chariot qui leur servait à transporter les déchets ramassés sur les plages...)

A droite : un départ d'enfants du 18e pour le séjour organisé par le Secours catholique dans des familles d'accueil à la campagne.



Frédéric Galdhof



Alix Rochette

18^e

DOSSIER

LE 18e PART EN VACANCES

Nous avons regroupé ici trois reportages sur la façon dont des habitants du 18e ont passé leurs vacances cet été.

Le séjour d'une vingtaine de jeunes du centre d'animation Hébert sur les plages de la région de Dunkerque, l'action des bénévoles du Secours catholique, permettant à des enfants de familles à faibles revenus de partir quand même en vacances, la participation à un Festival de théâtre en Haute Corse, trois exemples de vacances actives...

Plages propres à Dunkerque grâce aux jeunes de la Chapelle

Baignade, char à voile, catamaran, kayak, vélo, excursions au programme du séjour organisé par le Centre Hébert... mais aussi sept demi-journées consacrées au nettoyage des plages. «On n'aurait jamais cru que les gens laissaient autant de déchets !»

Cap au Nord. Depuis La Chapelle, direction Dunkerque. Objectif plages propres. Ahmed, Fouzia, Nadir, Christophe, les jumelles Lise et Laura, Steve, Sammy, Marjolaine... vingt jeunes au total dont six filles, âgés de 14 à 19 ans, fréquentant le Centre d'animation Hébert de la rue des Fillettes, sont allés passer deux semaines, du 2 au 15 août sur les plages et les dunes de Dunkerque.

Ils se sont baignés, ils ont fait du char à voile et du speed-sail, du catamaran, du kayak et du vélo. Balades en ville, incursion en Belgique au parc d'attractions du Melipark, visite de Nausi-

caa, le centre de la mer de Boulogne où on peut toucher les poissons d'aquarium : ce furent de belles vacances mais ce n'étaient pas des vacances. Les jeunes Parisiens étaient partis pour un séjour de sensibilisation à la protection de l'environnement et au maintien de la propreté des plages, sensibilisation assortie de travaux pratiques très pratiques.

Le séjour était organisé par le Centre Hébert en partenariat avec la "Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme". Le but était de faire découvrir aux jeunes flore et faune du littoral, leur faire prendre conscience de sa fragilité, les responsabiliser et les impliquer dans sa préservation. Stéphane Delhomme, directeur adjoint des animations au Centre Hébert, qui est à l'initiative de l'opération, connaît bien les dunes du Nord où il a vécu dix-sept ans.

Ainsi, avant de partir, il y eut des briefings, une formation à l'écologie marine et aussi des cours sur l'histoire de Dunkerque (de Jules César à maintenant en passant par Jean Bart le corsaire, la dernière guerre et ses bombardements et la reconstruction de la ville) donnés par Eric Mazure, le directeur du Centre, un historien de formation. Il y eut également élaboration du règlement intérieur du séjour, la "charte de vie", par les jeunes eux-mêmes. «Leurs propres règles, il les ont respectées scrupuleusement et si on déplorait quelques incidents comme coups de soleil ou embarras gastriques, il n'y eut rien à signaler côté autodiscipline. Tout a été super», souligne Stéphane.

Sur place, on a travaillé dur : sept demi-journées consacrées au boulot. On a d'abord rencontré la municipalité, le syndicat intercommunal des dunes de Flandres qui gère le nettoyage du littoral et l'association Adeuli qui fait de l'éducation à l'environnement dunaire auprès des jeunes. On a vu sur le terrain le matériel et les personnels de nettoyage. Lever à 5 h pour être à 6 h sur la

plage. (Heureusement l'auberge de jeunesse donnait sur la mer.) Et puis on s'est mis à l'œuvre : ramassage des saloperies sur la dune du Perroquet. «Alors là, ils ont été suffoqués», raconte Stéphane. La dune avait été nettoyée la semaine précédente et pourtant, en une heure, nous avons ramassé dix-huit sacs poubelles de déchets plastiques, trois sacs de ferrailles, dix sacs de papiers et dix autres encore de verre !!»

L'an prochain on recommence

Sensibilisés, et comment, avec tous les arguments pour être convaincus et convaincre, les ados sont alors partis, trois par trois, dans les ports de plaisance et de commerce de Dunkerque et en centre-ville à la rencontre des gens pour leur expliquer. Très étonnés, les gens : «Ça alors, parce que vous d'habitude, les Parisiens... vous les jeunes...» mais contents aussi, admiratifs, c'est gratifiant.

Et maintenant, ils sont de retour avec des souvenirs dans la tête, des souvenirs en boîte également, une vidéo rapport de séjour qui sera projetée aux parents en septembre. Surprise: une autre vidéo «clandestine» sur la vie quotidienne, les chahuts, les rigolades, les bobos... a été prise par Stéphane, Hervé et Hicham, les trois de l'équipe d'encadrement, et elle va aussi être présentée. Aïe !

Pour Stéphane, ce n'est pas fini, au contraire : «L'an prochain, on recommence avec les mêmes si possible et d'autres... Là, finie la sensibilisation, on va monter un vrai chantier de nettoyage. L'année suivante, on recommence encore en essayant d'impliquer la population afin que le chantier fonctionne à l'année et non l'espace d'un petit séjour à la mer. L'idéal serait de revenir une quatrième fois, de découvrir le plaisir d'une plage propre où on ne risque plus de s'entailler sur du verre si on prend une gamelle en char à voile, et... de faire la fête.»

Marie-Pierre Larrivé

L'été du Secours catholique : 118 enfants en vacances

Avec le Secours catholique, 118 enfants, dont une cinquantaine du 18e, et quelques familles défavorisées ont pu bénéficier de vacances organisées par des bénévoles de l'association. Activité qui s'insère dans une action d'ensemble avec les familles.

L'antenne du Secours catholique pour le Nord-est parisien (le 18e arrondissement, et les 8e, 9e, 10e, 17e) est installée à cinq minutes de la place Blanche, dans une rue tranquille du 9e. Pendant l'été la permanence ne prend pas de vacances. C'est une période d'intense activité : cette ONG propose de nombreuses possibilités d'évasion à ceux qui ne peuvent partir en vacances. La formule-fétiche du Secours catholique, c'est "l'accueil familial de vacances".

«Au départ, il y a cinquante ans, explique Denis Mazoyer, animateur de l'antenne qui compte cinq salariés, il s'agissait d'envoyer à la campagne des enfants de prisonniers de guerre. Maintenant, une famille de province accueille un enfant pendant les vacances.» Cet été, l'antenne a permis à 118 enfants (dont la moitié habite le 18e) de changer d'air. Certains retournent ainsi depuis deux ou trois ans dans une même famille (qui est en relation avec le Secours catholique du secteur). Avec elle se créent des relations fortes, une ouverture sur le monde – que la famille naturelle ne peut pas toujours donner – et le sentiment de profiter, comme les camarades d'école, des vacances.

Pour le Secours catholique, ce type d'opération n'est pas sans lendemain. C'est souvent

l'occasion de démarrer – ou de poursuivre – un travail engagé avec les familles : écoute, accompagnement social (pour des démarches, pour le suivi scolaire des enfants)...

«Aider les gens à se prendre en charge»

«Nous ne faisons plus de distribution de bons en tout genre», insiste Denis Mazoyer, passablement agacé par l'image de "dames patronesses" que traîne encore le Secours catholique. Celui-ci cherche plutôt à «aider les gens à se prendre en charge». Le Secours a défini en 1997 son projet "politique" : «s'associer avec les pauvres pour construire une société juste et fraternelle».

La pédagogie, pour les actions de vacances comme pour les autres, est toujours la même : faire se rencontrer des bénévoles de tous âges et de tous milieux, plus ou moins «intégrés» dans la société, et des personnes en difficultés. Les activités de l'antenne du Nord-est parisien sont assurées en grande partie par deux cents bénévoles, qui donnent entre une heure par semaine à plusieurs jours pour ceux qui sont très engagés et souvent à la retraite.

Geneviève, infirmière à la retraite, consacre ainsi au moins une journée par semaine au Secours à la préparation de l'accueil familial de vacances. «Je suis en relation avec les familles. Il est important de bien les connaître, d'aller les voir plusieurs fois dans l'année», explique-t-elle. Non seulement il ne faut pas couper l'enfant de son milieu, afin que l'accueil dans une autre famille ne soit pas vécu comme une déchirure, mais surtout il importe que l'action estivale ait des suites. Par exemple, des activités éducatives : un bénévole sort avec un enfant deux ou trois samedis après-midi par mois pour lui faire découvrir Paris ; le Secours attribue 600 F pour l'année au jeune, à lui de gérer, sous la responsabilité du bénévole, ces sorties.

«La précarité incite au repli sur soi»

«Souvent, les difficultés à l'école sont liées à des problèmes d'ouverture», explique Denis Mazoyer. Cette relation de découverte avec un adulte déclenche parfois l'envie d'en savoir plus, motive l'enfant à l'école (où il comprend mieux à quoi sert ce qu'on lui apprend). Il peut aussi s'inscrire dans un atelier de soutien scolaire.

Cet accueil d'été peut aussi déboucher sur un projet de vacances pour toute la famille. En lien avec des bénévoles de l'association, la famille parisienne est accueillie deux semaines dans un

camping où une caravane toute équipée l'attend. C'est souvent un véritable défi de motiver une famille vivant dans la précarité à avoir un projet de vacances (qui lui revient entre 200 F et 800 F, le reste étant pris en charge par les aides sociales et le Secours). Les difficultés sociales conduisent souvent à se replier sur son chez-soi, sur son quartier, alors que les vacances obligent à s'ouvrir. Une dizaine de familles de l'antenne ont ainsi découvert cet été la Bretagne, la Normandie, la Vendée, les Alpes... Au retour, elles ont "la pêche", une certaine fierté d'avoir été accueillies chaleureusement, d'avoir été reconnues. «Je me suis sentie aimée, cela me redonne l'envie de me battre», racontait ainsi une femme.

Et puis, de façon symbolique, certaines personnes qui ont été soutenues par le Secours deviennent elles-mêmes des bénévoles. Un groupe d'une douzaine de jeunes, anciens bénéficiaires de l'accueil familial, a ainsi accueilli à Paris des enfants d'Auvergne envoyés par le Secours catholique de là-bas. «Qu'est-ce qu'ils ont comme difficultés !», s'exclamaient-ils. Ce qui n'était pas sans faire sourire ceux qui les avaient connus quelques années plus tôt, lorsqu'ils affrontaient les mêmes difficultés...

Noël Bouttier

Bénévoles bienvenus

Le Secours catholique est présent dans notre arrondissement sur trois lieux, avec des activités très diverses :

- rue Labat (au siège de l'association africaine Asept) : accompagnement scolaire, groupe de femmes, accueil-écoute (deux matinées par semaine), activités conviviales (danses, cartes un après-midi).
- 37 rue Hermel (lieu partagé avec l'association Naïm - voir le 18e du mois n°41) : repas deux fois par semaine (5 F de participation), accompagnement scolaire.
- 43 rue d'Aubervilliers : alphabétisation et cours de français et de langue étrangère, service des étrangers pour tout Paris (dans le cadre de la circulaire Chevènement sur la régularisation des sans-papiers, plus d'un millier de personnes ont été accueillies et aidées).
- 43 rue d'Aubervilliers également se trouve l'association Secours emploi qui propose de faire des petits travaux chez les particuliers (tél : 01 42 05 45 87).

Pour ses activités, le Secours catholique a besoin de bénévoles. Prendre contact à l'antenne, 29 rue Chaptal. Tél. 01 42 80 95 09.

Des Montmartrois sur la Terre des Seigneurs

Charles Charras, habitant de la rue Poulbot, a participé à l'organisation d'un Festival de théâtre dans une vallée de Haute-Corse : un stage d'un mois pour soixante comédiens, s'achevant par la présentation d'onze spectacles différents dans les villages. Charras avait écrit pour l'occasion l'adaptation du livre d'un Corse, "la Terre des seigneurs".

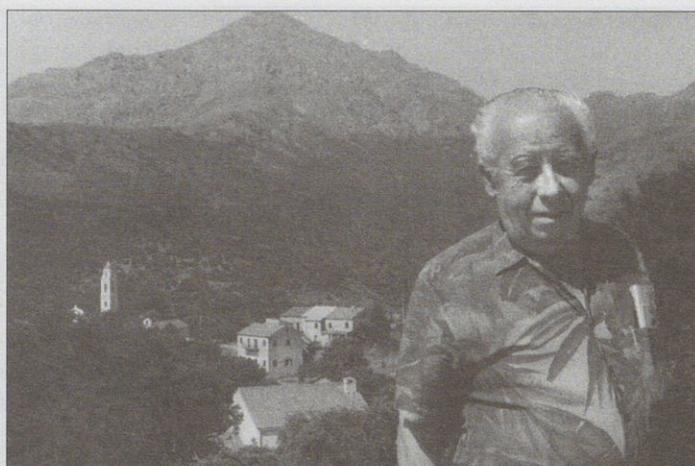
Jean Marquis, photographe de Montmartre et comédien, participait aussi à l'aventure.

Olimi-Cappella, Pioggiola, Mausoleo, Vallica : les quatre villages corses constituant le Giussani, vallée verte aux chènes centenaires enclavée entre les parois abruptes du massif du mont Cinto et les collines descendant sur l'île Rousse, ont accueilli cet été pendant tout juillet une centaine de gens de théâtre... et les parfums du maquis ont pris comme un petit air montmartrois.

Natif d'Olimi-Cappella, le comédien Robin

Renucci (qui va prendre en cette rentrée la direction de l'École Charles Dullin à Paris) a organisé dans le Giussani de premières Rencontres internationales théâtrales de Haute Corse. Pendant tout juillet, 68 stagiaires – amateurs, apprentis-professionnels ou professionnels débutants, de Maud, 14 ans, à Annie, quatre fois plus – ont vécu ensemble et travaillé d'arrache-pied pour mon-

(Suite page 14)



Photos Noël Monier

Ci-dessus : Charles Charras, descendu de Montmartre jusqu'au somptueux paysage du Giussani...

Ci-contre : Récital de poésie sous un chêne plusieurs fois centenaire, un des moments forts des "Rencontres théâtrales de Haute-Corse"....

(Suite de la page 13)

ter onze spectacles différents, présentés entre le 30 juillet et le 2 août, en décors naturels, dans les quatre villages devant la population rassemblée, les vacanciers et quelques autres dont Michèle Demessine, la secrétaire d'Etat au Tourisme.

Robin Renucci s'était entouré d'une vingtaine de pédagogues et avait fait appel à de vieux maîtres et amis. Parmi eux, deux personnages montmartrois, Charles Charras et Jean Marquis.

Du corse au français et retour

Charles Charras, Stéphanois monté à Paris en 1945 pour y être prof d'allemand, a travaillé comme secrétaire particulier de Charles Dullin jusqu'à la mort du metteur en scène en 1969. Fini le professorat d'allemand, Charles devient comédien. Il a fait partie pendant dix-sept ans de la Compagnie créée par Jacques Fabbri - dont il était également le voisin, puisque Fabbri habitait dans le Maquis, pas celui de Corse mais celui de Montmartre, jusqu'à sa mort l'an dernier, et Charras demeure rue Poulbot depuis 1952, «près de la place du Tertre», comme il le dit lui-même, entre *Saint-Jean-des-Briques* et *Notre-Dame-des-Bonnets-de-Coton*.

Charles Charras est aussi auteur dramatique et adaptateur. (Il a notamment adapté toutes les comédies de Shakespeare dont il restitue sans fard ni tabous la faconde comique, bien loin des

traductions ampoulées trop fréquentes.) Et il est, quand même, prof mais de théâtre à l'Ecole Dullin et cela dure depuis cinquante ans. Qui eut-il, entre autres, comme élève ? Robin Renucci. Ainsi, il est descendu de Montmartre pour se rendre en "Terre des Seigneurs", en Corse.

Les Rencontres théâtrales de Haute-Corse ne pouvaient se passer d'un spectacle reconnais-



Jean Marquis, photographe et comédien

sant la langue et la culture de l'île. Aussi, fut-il décidé de monter *La Terre des Seigneurs* et Charras s'est chargé de son adaptation. Il ne s'agit pas à l'origine d'une pièce de théâtre mais d'un livre, la saga d'une famille paysanne corse, entre le XIXe et le XXe siècles. L'auteur, Xavier-Gabriel Culioli, y retrace, grâce aux sou-

venirs de son père et de son grand-père, cent ans de vie au quotidien, de conflits, de bonheurs, de malheurs, de traditions qui se perdent. Le livre a été publié en 1986 chez DCL, maison d'édition ajacienne (35 000 exemplaires vendus dont 20 000 en Corse).

Charles Charras s'est donc attelé à l'adaptation, ne retenant qu'une période, celle du début du siècle, «permettant plus de distanciation», et réécrivant le texte pour la scène. Puis une traduction

en corse des dialogues a été établie par Santu Massiani, l'instituteur d'Olimi-Cappella, et François Fratacci, le propriétaire du *Bar des Amis* voisin de la maison natale de Robin Renucci.

Ainsi, le 30 juillet, sur la place de l'église qui s'étage en gradins, scène naturelle de rêve, la pièce a été représentée mi en français, mi en corse, avec des phrases commençant dans une langue et dérapant dans l'autre, comme cela se produit tout le temps dans l'île, comme cela se produit chez tous les bilingues.

Un brigadier sur la tombe de Fabbri

Après l'émotion, la truculence : Charras, le prolifique, a également écrit et mis en scène pour ces Rencontres une pochade, *Charlie le bref*. Enfin son adaptation du *Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare a permis à Titania et Obéron d'évoluer dans un vrai bois enchanté, au lieu d'un simple décor de carton-pâte, car la représentation avait lieu en pleine nature...

Les «vacances» sont maintenant terminées, Charles Charras est remonté sur la Butte. Il en descendra bientôt pour se rendre au cimetière Montmartre où est enterré son ami Jacques Fabbri, et participer à la cérémonie de pose sur sa tombe d'un «brigadier», ce bâton avec lequel on frappe les trois coups avant le lever de rideau.

De l'agence Magnum à Molière

Un autre amoureux de Montmartre participait aussi aux Rencontres théâtrales du Giussani : Jean Marquis, plus connu comme photographe mais aussi comédien.

Reporter photographe depuis 1951 - c'est Robert Capa qui lui mit le pied à l'étrier et qui le fit entrer à l'agence Magnum, avant qu'il travaille pour *Time-Life* puis pour *l'Express* -, Jean Marquis est notamment l'auteur d'une série de photos sur le Montmartre d'il y a trente ans, photos tendres et sensibles que l'on put voir l'an dernier exposées lors des *Rencontres photographiques du 18e*.

Mais Jean a aussi une carrière au théâtre. Il a créé en 1965 avec René Jauneau le festival de théâtre de Valréas et l'a animé pendant vingt-sept ans, c'est là qu'il a connu Robin Renucci qui brûlait ses premières planches à l'âge de 16 ans. Et voici Marquis dans le maquis, à la fois acteur dans trois des spectacles (*Il Campiello* de Goldoni, *L'Ecole des femmes* de Molière et *Les Chaises* de Ionesco) et photographe attitré des Rencontres...

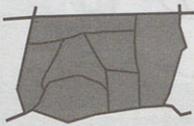
M.P.L.

MARQUAY

Jean-Pierre MARQUAY, FROMAGER

Produits fermiers de provenance directe de petits producteurs

81, avenue de Saint-Ouen, 75017 Paris.
(métro Guy Môquet)
Tél. 01 46 27 59 68



A l'Hôtel de Ville, une oreille plus attentive aux problèmes scolaires du 18e ?

Le "plan d'urgence" pour les écoles du 18e réclamé par les parents d'élèves et par la mairie du 18e verra-t-il enfin le jour ?

Le nouvel adjoint chargé des écoles à l'Hôtel de Ville semble en tout cas plus attentif à ses interlocuteurs que le précédent.

Voici le point, quartier par quartier, des problèmes qui se posent pour les années à venir.

C'est la rentrée. Avec sur le dos un sac parfois trop lourd, écoliers et collégiens reprennent le chemin de classes parfois surchargées. La rentrée se fait tant bien que mal, mais pour l'avenir la situation scolaire dans le 18e continue d'inspirer de grosses inquiétudes.

Cependant les responsables de la Ville de Paris ont peut-être enfin pris la mesure des problèmes. C'est du moins l'espoir qu'expriment les représentants des parents d'élèves (Collectif de la Chapelle et FCPE) qui ont rencontré, en juin et cet été, les responsables des affaires scolaires à l'Hôtel de Ville : ces derniers ont affirmé qu'ils s'efforçaient de «prendre une vision globale des problèmes».

La municipalité du 18e, qui a eu une longue entrevue à l'Hôtel de Ville le 6 juillet, déclare elle aussi que le "plan

mier temps deux classes élémentaires et troismaternelles. On y construira aussi le collège de la Chapelle, qui comptera vingt divisions.

Quelles dates d'ouverture ? a demandé le Collectif de parents de la Chapelle. Réponse : septembre 2001 pour l'école, décembre 2001 pour le collège. Les parents, comme la municipalité du 18e, continuent d'estimer que ces dates sont trop lointaines et qu'on peut faire plus vite. Et ils attirent l'attention sur les difficultés que ne manquera pas de créer l'ouverture du collège en cours d'année...

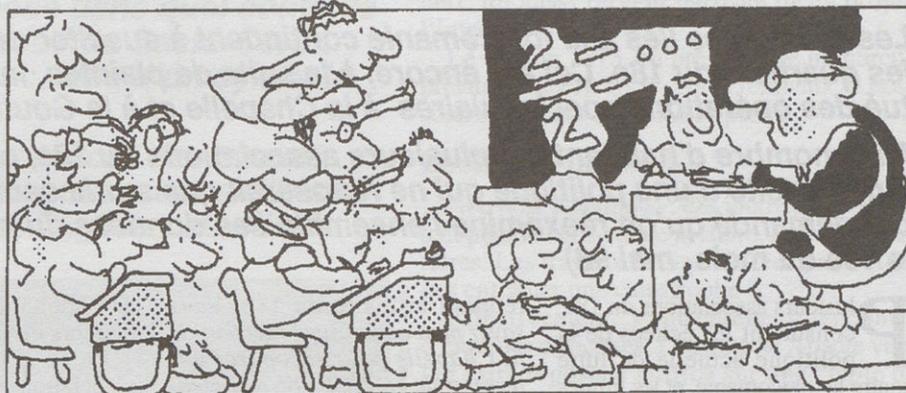
Le jury d'architecture pour le collèges est déjà réuni une première fois. Daniel Vaillant y représente la municipalité du 18e.

● **Toujours pour le quartier de la Chapelle**, les responsables de l'Hôtel de Ville ont admis que «le secteur Pajol nécessite l'ouverture de dix classes supplémentaires».

Il faut en effet prévoir les nombreuses familles dont l'arrivée a eu lieu ou est prévue : dans les logements d'urgence installés rue Pajol, dans les logements qui vont être construits à l'ancien Institut de Soudure (voir page 4 de ce numéro), etc...

(Et cela sans tenir compte du projet de la "ZAC Pajol", projet qui envisageait 570 logements nouveaux, pour lesquels spécialement était prévue la construction d'une école de 12 classes. Ce projet, on le sait, est actuellement "gelé" et remis en question...)

Une possibilité existe : l'ancienne



école privée du 34 rue Pajol. C'était autrefois l'école du centre juif ultra-orthodoxe dit "du Sinaï" (dépendant de la secte "Ioubavitch"). Lorsque le centre du Sinaï s'est installé, il y a quelques années, dans des locaux neufs à l'Évangile, la Ville de Paris a acquis ses anciens locaux de la rue Pajol.

L'an dernier, une classe y a été ouverte en urgence, une deuxième devait être installée à la rentrée 1998, un réfectoire devait être aménagé ; la municipalité du 18e demande qu'on y ouvre cette année deux classes supplémentaires, et non pas une seule.

Mais surtout, les parents comme la municipalité du 18e demandent qu'on envisage dès maintenant d'aménager cette école pour la durée. Réponse des responsables de l'Hôtel de Ville : il est envisagé d'y créer pour la rentrée 1999 encore trois classes nouvelles, plus deux salles (ateliers) et un bureau de direction.

● **Quartier Goutte d'Or**. Les classes préfabriquées de la maternelle rue Ernestine seraient provisoirement déplacées, à la rentrée 1999, rue Pierre Budin, sur un terrain où un permis de démolir a été signé. Cela devrait permettre la construction, sur l'emplacement actuel rue Ernestine, d'une école polyvalente de 8 classes, livrable en septembre 2002.

Cela sera-t-il suffisant pour faire face aux conséquences de la rénovation du "secteur Château-Rouge" ?

● **Quartier Orsel-Clignancourt**. Où seront accueillis, dans quelques années, les enfants des nouveaux logements qui vont être construits dans les anciens locaux BNP (voir page 4) ? L'école Foyatier et celle du 61 rue de Clignancourt sont déjà pleines à craquer. Certains bons esprits ont parlé d'affecter ces enfants aux écoles de la Goutte d'Or ; hypothèse absurde pour qui connaît un tant soit peu la géographie du quartier.

● **Quartier Amiraux-Simplon**. La Ville de Paris reconnaît la nécessité d'une école maternelle ou polyvalente pour ce quartier. Des solutions foncières sont à l'examen. La municipalité parisienne ne cache pas sa pré-

férence pour une implantation rue Neuve de la Chardonnière, celle du 18e préférerait une implantation près du futur square Boinod-Poissonniers. Dans les deux cas les terrains existent.

● **La Moskowa**. L'ouverture d'une école maternelle de 8 classes dans cette ZAC est toujours annoncée pour 1999 (voir page 10), mais un retard a été pris qui rend ce délai acrobatique. Et il n'est pas sûr que l'ouverture de

La FCPE voudrait geler les nouvelles constructions

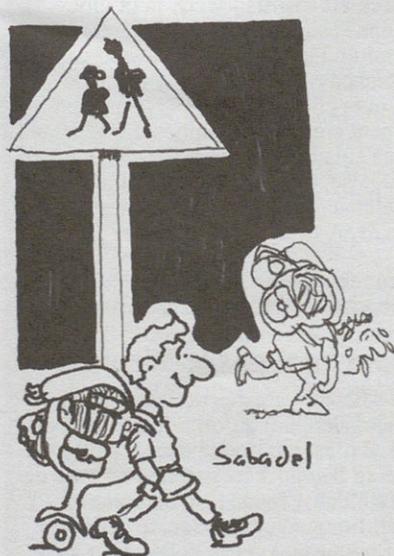
La FCPE du 18e déclare vouloir agir pour que soit gelée toute ouverture de logements nouveaux tant que les équipements scolaires correspondants n'auront pas été créés.

De son côté, le Collectif de parents de la Chapelle pose la question des équipements péri-scolaires : gymnase, terrains de sport et de loisirs... Lorsque la question a été posée à M. Jean de Gaulle, sa réponse a été : «Cela dépend d'un autre service de la Ville, je vous invite à rencontrer l' élu responsable.» *Commentaire des parents : il serait temps que les services concernés à l'Hôtel de Ville apprennent à travailler ensemble.*

ces huit classes maternelles, accompagnant un simple renforcement des écoles Binet et Laborit, soit suffisant pour répondre aux besoins.

● **Grandes Carrières sud**. Dans ce secteur, que certains appellent aussi "bas Montmartre", il manque une école. Celle de la rue Joseph de Maistre déborde, et les opérations immobilières prévues (voir page 3) ne feront qu'aggraver le problème. Une solution serait l'utilisation de l'immeuble du 16-18 rue Forest (immeuble du Crédit municipal) pour y créer une école. L'Hôtel de Ville semble l'envisager avec intérêt.

Mais il faudra redessiner les périmètres scolaires, et ce sera assez délicat : comment éviter qu'un trop grand nombre d'enfants soient obligés, pour se rendre à l'école, de traverser le pont Caulaincourt au-dessus du cimetière Montmartre ?



d'urgence scolaire" qu'elle réclame depuis son élection, va peut-être pouvoir enfin être discuté.

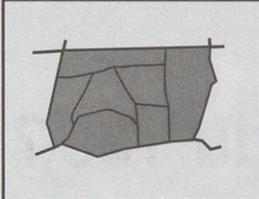
C'est M. Jean de Gaulle qui est maintenant l'adjoint chargé des écoles à la mairie de Paris, à la place de M. Goasguen, écarté par Tibéri en raison de sa participation à la "fronde" de Toubon. Et il semble que le nouvel adjoint écoute ses interlocuteurs d'une oreille plus attentive que l'ancien.

● **Quartier Chapelle**. L'achat des terrains SNCF de la place Hébert, pour une centaine de millions de francs, a été voté par le Conseil de Paris le 6 juillet. On y construira une école polyvalente qui comprendra dans un pre-

Le 18e universitaire ?

Il y a déjà une implantation universitaire dans le 18e, près de la Porte de Clignancourt (rue Francis de Pressensé) : une annexe de l'université Paris-4 et une cité universitaire.

La municipalité du 18e se déclare maintenant d'autant plus intéressée par une relance des discussions avec la SNCF sur l'utilisation des terrains du secteur Pajol, que l'Etat paraît séduit par l'idée d'implanter dans ce secteur trois départements de Paris-7 (un département transféré et deux autres qui seraient créés). L'opération pourrait se faire sur le terrain prévu pour la ZAC Pajol ou supposerait l'extension de la zone par le déménagement des entrepôts Tafanel, au delà du pont Riquet...



La lutte contre la toxicomanie : entretien avec Daniel Vaillant

Les problèmes liés à la toxicomanie continuent à susciter des débats dans les quartiers du 18^e. Cet été encore, à la suite de plaintes, la police a effectué des opérations spectaculaires à la Chapelle et à la Goutte d'Or.

Mais nombre d'habitants et plusieurs associations du 18^e, constatant l'inefficacité d'une politique qui ne reposerait que sur la seule répression, ont demandé qu'on réexamine l'ensemble des données du problème (voir le 18^e du mois, mai 98).

Plusieurs associations du 18^e, constatant les échecs de la politique actuelle de lutte contre la toxicomanie, et les limites de la répression, ont posé des questions nouvelles afin d'ouvrir un débat, sans craindre de remettre en question toutes les idées reçues (voir le 18^e du mois mai 98). Nous avons demandé à Daniel Vaillant son point de vue dans ce débat. Le maire du 18^e (par ailleurs membre du gouvernement), avec une prudence qui laissera peut-être certains sur leur faim, articule sa réponse autour de trois aspects : lutte contre l'habitat insalubre, soins aux toxicomanes, répression.

Agir sur tous les plans

«Contre la drogue, il faut un front des républicains», déclare Daniel Vaillant. Au nom des droits de l'homme. Car le deal de rue n'est pas acceptable dans une société respectueuse des droits de l'homme. Pour le maire du 18^e arrondissement, il faut agir ensemble et sur tous les plans. Créer une chaîne de solidarité, d'une part pour faire reculer le trafic de drogue, avec les phénomènes de déchéance et d'insécurité qui y sont liés. Et d'autre part pour soigner ceux qui en sont les victimes : les toxicomanes.

«C'est un travail de longue haleine, dit-il, et je veux donner un signal fort : les habitants du 18^e ne doivent pas se sentir à l'abandon face à ce problème comme c'est le cas actuellement.» Comment ? D'abord par l'éradication de l'habitat insalubre, qui engendre la misère et les squatts.

La Ville de Paris et le maire d'arrondissement doivent unir leurs efforts à ce sujet. Il y a dans notre arrondissement une quarantaine de squatts dits «délictueux» où on se livre aux drogues dures, à la violence et à la prostitution. Ce sont des abcès à vider. Plus largement, mettre en oeuvre toute une politique de réhabilitation des quartiers défavorisés, rendre harmonieux des endroits aujourd'hui en desherence. «Il y a moins de problèmes liés à la toxicomanie dans le quartier Goutte d'Or sud, où la réhabilitation a été conduite, que dans celui de la Goutte d'Or nord qui n'est pas encore réhabilité,

repréend le maire du 18^e. Vous savez mon action sur le secteur de la Chapelle pour récupérer des terrains de la SNCF afin de redonner une harmonie à ce secteur et le moral à ses habitants.» Le



Daniel Vaillant (vu par Pinter)

conseil d'arrondissement a demandé la budgétisation de ces investissements pour 1999.

Des filières hospitalières

Autre volet de la lutte contre la drogue : celui de santé publique. Développer les filières hospitalières de soins, c'est la demande faite officiellement par le maire du 18^e à Bernard Kouchner, le secrétaire d'Etat à la Santé, conscient de la gravité du problème est décidé à agir tant au niveau national que parisien, notamment dans le 18^e arrondissement de la capitale (voir le numéro de mai du 18^e du mois).

Il s'agit notamment d'augmenter le nombre de lits prévus à l'hôpital Bichat dans le cadre des ECMUD (équipes de coordination et d'intervention médicale auprès des usagers de drogues), des équipes mobiles qui interviennent auprès des toxicomanes hospitalisés dans les divers services

de l'hôpital du fait des soins particuliers qu'ils nécessitent.

En ce qui concerne certaines associations d'accueil, qui font un travail remarquable avec les toxicomanes, mais qui sont parfois mal comprises de la population environnante, Daniel Vaillant insiste sur la nécessité de ne pas les concentrer toutes dans les mêmes quartiers : le fait qu'il n'y a pas suffisamment de structures de prévention et d'accueil «réparties dans tout Paris» est un grave handicap. Le maire du 18^e en appelle solennellement au maire de Paris pour qu'un véritable travail de partenariat s'accomplisse et qu'une quinzaine de structures soient ouvertes dans la capitale, y compris dans son 5^e ou dans le 16^e arrondissement.

L'injonction thérapeutique pas assez utilisée

Dernier volet du triptyque de lutte contre la drogue : rendre l'outil répressif plus performant à Paris et dans notre arrondissement. «L'injonction thérapeutique est décidée par la justice assez souvent dans certaines zones de province, mais peu à Paris», poursuit Daniel Vaillant. Il faut que s'exerce ce suivi judiciaire des toxicomanes. Je vais rencontrer très prochainement les responsables du ministère de la Justice en charge de ce dossier.»

En ce qui concerne la police, quarante policiers supplémentaires viennent de renforcer les équipes du commissaire Maucourant dans leur difficile métier face notamment à la toxicomanie.

«Je ne suis pas pour le discours de la défaisse», conclut Daniel Vaillant. Il faut que chacun prenne sa part de responsabilité. Et il faut faire confiance aux élus de proximité comme à tous ceux qui agissent sur le terrain. Leur donner précisément les moyens d'agir, car l'argent investi pour informer et prévenir nos jeunes, pour accueillir et soigner ceux qui se droguent, ce n'est pas de l'argent mis dans le sable mais la possibilité de tendre la main. Une main tendue, c'est une chance de sortir quelqu'un de la galère.»

Recueilli par
Brigitte Bâtonnier



Du côté de la place Clichy

Dans ces Coups de fourchette, nous proposons des sélections de restaurants, chaque fois pour un quartier, en nous efforçant d'offrir une diversité de cuisines et de prix. Ce mois-ci, Jacqueline Gamblin et Marie-Pierre Larrivé nous proposent des restaurants situés non loin de la place Clichy.

Wassana, cuisine thaïlandaise

Installé au 10 de la rue Ganneron, ce petit restaurant 100 % thaïlandais propose une carte très représentative de la cuisine parfumée aux herbes et épices, telle qu'on la sert localement. Les trois menus (entrée, plat + dessert du jour inscrit sur une ardoise au mur) à 59, 89 et 130 F tiennent leurs promesses. A titre d'exemple, le menu à 89 F dispose de trois choix à chaque rubrique. En entrée, le Tom Yam Pla, soupe de poisson à la citronnelle et les nems aux pousses de soja disputent la vedette au Tom Ka Kai, soupe de poulet au lait de coco. On hésite ensuite entre le délicieux poulet au curry vert et lait de coco, les travers de porc bien rôtis accompagnés de sauce pimentée et les grosses crevettes grillées au basilic. Le riz nature, servi dans une généreuse marmite traditionnelle, dégage le parfum léger des rizières après les pluies. Le riz sauté mêlé d'omelette et de petits légumes, plat de base de la nourriture thaï, est servi en accompagnement comme le riz cantonais. Au dessert, un fruit de saison (les fruits exotiques sont en boîte) ou un sorbet peut remplacer le gâteau de riz thaï très sucré. Aux vins mentionnés sur la carte, on préférera le thé au jasmin ou la Singha Beer thaïlandaise. L'ambiance est intimiste. Il y a peu de tables et la clientèle, au dîner, est essentiellement composée d'initiés. Le Wassana sert une cuisine exquise et exclusivement thaïlandaise, à l'opposé de ses homologues qui mélangent souvent plats cantonnais et saïgonnais. A essayer sans hésiter.

J.G.

□ 10 rue Ganneron (métro Place Clichy ou La Fourche). 01 44 70 08 54. Ouvert tj.

Et pourquoi pas le Wepler ?

Il est célèbre – c'est peut-être pour ça, paradoxalement, qu'on l'oublie –, il est réputé, il n'est pas donné mais... peut-on ignorer le Wepler ? La grande brasserie de la place Clichy, fondée en 1810 par M. Wepler, limonadier alsacien, a vu défiler Belle Époque et Années Folles. Elle a été peinte par Bonnard, elle fut le repaire préféré d'Henry Miller, du temps de ses Jours tranquilles à Clichy. On y a tourné des films et on y dîne toujours dans un décor rénové mais préservé : sur les murs, des photos anciennes du café le prouvent. Grande spécialité : huîtres (toujours excellentes), fruits de mer et leurs plateaux (195 et 212 F), mais aussi des classiques comme la bouillabaisse (130 F), la choucroute (86 F), l'andouillette (94 F) et les soupes à l'oignon (44 F) et bien d'autres plats. Deux menus possibles : l'un, "autour d'un plat", à 92 F, l'autre avec entrée et dessert à 150 F.

M.P.L.

□ 14 place Clichy. (Parking rue Forest.) 01 45 22 53 24. Ouvert tj de midi à 1 h du matin.

40 ans de polémiques accompagnent la construction du Sacré-Cœur

Dans notre précédent numéro, nous avons exposé dans quel contexte politique fut décidée la construction de la basilique du Sacré-Cœur, et donc la signification qu'elle revêtit à l'époque : celle d'un symbole anti-républicain.

Les polémiques allaient continuer. On en trouve encore des traces aujourd'hui. A travers l'histoire de cet édifice, on peut retracer l'histoire chaotique des rapports entre la République et l'Église catholique.

Mgr Guibert, archevêque de Paris, l'a décidé : le Sacré-Cœur se dressera en haut de Montmartre. Mais les terrains du sommet de la Butte ont des propriétaires. Quatorze en tout.

Trois sont prêts à vendre à l'amiable. Parmi eux, la veuve de l'auteur dramatique Scribe, propriétaire de la maison de la rue des Rosiers (aujourd'hui rue du Chevalier de la Barre) où ont été fusillés, au tout début de la Commune, les généraux Lecomte et Thomas.

Les onze autres propriétaires refusent de vendre, et notamment le plus important, la Ville de Paris : car le conseil municipal de Paris est à ce moment majoritairement républicain, c'est-à-dire anticlérical.

Il faut exproprier, et pour cela il faut, selon la loi, une "déclaration d'utilité publique". Normalement, c'est le conseil municipal qui doit la voter. Comme il n'y a aucune chance qu'il le fasse, l'archevêque s'adresse directement au gouvernement et à l'Assemblée nationale.

1873 : la déclaration "d'utilité publique"

Le 24 juillet 1873, après deux jours de débats, les députés votent par 382 voix sur 734 (54 %) une loi dont l'article premier déclare d'utilité publique la construction du sanctuaire. Les autres articles précisent les procédures à suivre.

Parmi les députés qui interviennent contre figure le pasteur de Pressensé qui déclare : «*Que chacun reste dans son domaine.*» C'est Tolain qui s'exprime au nom des républicains ; ancien ciseleur sur bronze, Tolain a été un des fondateurs de l'Internationale des travailleurs ; au moment de la Commune il s'est séparé de ses amis, refusant d'entrer en insurrection ; il est un des leaders des républicains de gauche à l'Assemblée.

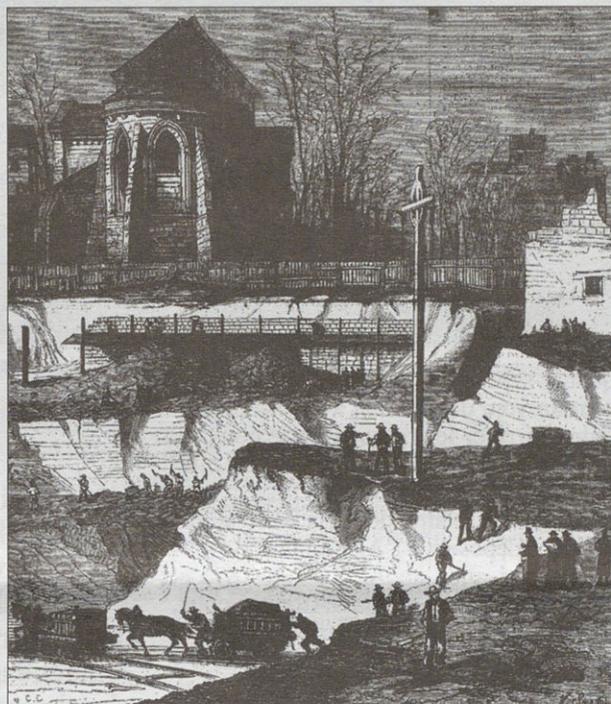
La majorité des républicains votent contre, notamment Louis Blanc, Schœlcher (l'auteur de la loi de 1848 sur l'abolition de l'esclavage), Edgar Quinet, Gambetta, Clémenceau, etc... De Pressensé refuse de prendre part au vote, de même que Thiers et ses amis, de même aussi que le duc d'Aumale, descendant de Louis-Philippe – ce qui indique bien que le projet du Sacré-Cœur avait une coloration "royaliste légitimiste"...

Cette loi sera pendant quarante ans un signe de discorde.

Le député de Montmartre, Barodet, républicain radical et franc-maçon, élu avec 60 % des voix en avril 1873, vote contre. Il entame aussitôt une campagne pour l'abrogation de la loi.

Les coupes néo-byzantines d'Abadie

A ce moment, la souscription lancée pour le Sacré-Cœur a déjà rapporté près d'un million de francs, somme énorme à l'époque.



Collection Gérard Jouhet

On achète les terrains. Alphand, le grand patron des travaux et des opérations foncières à Paris¹, demande 500 000 F pour les terrains appartenant à la Ville. L'archevêque n'en offre que la moitié. Une commission tranche à mi-chemin.

On lance le concours d'architecture. Le jury compte parmi ses membres Ballu (architecte de la Trinité et de Ste Clotilde), Dury (architecte de la partie du Palais de Justice qui donne sur la place Dauphine), Garnier (architecte de l'Opéra), d'autres encore, des hauts fonctionnaires, notamment Alphand, des personnalités religieuses.

Parmi les 87 projets qui lui sont soumis, le jury choisit celui d'Abadie. Ancien collaborateur de Viollet-le-Duc pour la restauration de Notre-Dame de Paris, Abadie a été architecte diocésain à Angoulême, Périgueux, Cahors. Le Sacré-Cœur d'Abadie est de style "néo-byzantin", très à la mode, avec plusieurs coupes.

Immédiatement une polémique se déclenche. Des catholiques traditionalistes lancent une pétition en faveur du «vrai style chrétien». Paul Féval, le romancier du *Bos-su*, devenu dévot en ses vieux jours, prend la tête de ceux qui défendent Abadie. Mgr Gui-

1. Alphand est le créateur du parc Montsouris, du parc Monceau, des Buttes-Chaumont, l'aménageur des bois de Boulogne et de Vincennes.

Les terrassements du Sacré-Cœur en 1876. En raison de la présence de carrières dans le sous-sol de la Butte, ils ont duré deux ans. (Au fond, l'arrière de l'église Saint-Pierre.)

Une pierre très blanche, au grain serré, que la poussière ne pénètre pas...

bert, lui aussi fervent partisan de ce projet, l'impose.

Le 16 juin 1875, en présence de nombreux prélats et supérieurs d'ordres religieux, il pose solennellement la première pierre.

Le sous-sol tiendra-t-il ?

Nouvelle polémique : des journaux s'inquiètent pour le sous-sol de la Butte, creusé de carrières. Les travaux du Sacré-Cœur ne vont-ils pas entraîner une catastrophe ?

Effectivement, l'entrepreneur rencontre d'énormes difficultés. L'architecte Abadie voulait faire reposer l'édifice sur une "table de béton" de 4 mètres d'épaisseur. On comprend vite que cette "table" risque de glisser sur la couche de glaise, ou de s'enfoncer et de casser. Il faut creuser des puits de 34 mètres de profondeur pour atteindre la roche solide, et forer encore 7 mètres pour vérifier qu'il n'y a pas de cavité en-dessous. Les travaux de fondation durent deux ans et coûtent à eux seuls 4 millions – alors que le budget prévu pour l'ensemble de la construction était de 7 millions.

Toute la pente de la colline est un énorme chantier. Deux monte-charge ont été installés à l'emplacement actuel du funiculaire.

En 1876 est ouverte sur la Butte une chapelle provisoire, qui accueille des pèlerinages.

A la fin de 1877 on commence à voir les murs sortir de terre.

On a fait venir la pierre des carrières de Château-Landon et de Souppes, près de Melun. C'est une pierre au grain serré, que la poussière ne pénètre pas et que la pluie, littéralement, lave. Elle donnera au Sacré-Cœur cette blancheur si remarquable aujourd'hui encore.

Les sentiments anti-communards

La souscription continue. Malgré un fléchissement à partir de 1878, on atteindra les dix millions en 1880. L'Église utilise pour la première fois des moyens modernes de publicité (presse, affiches). On vend la basilique «en morceaux», selon l'expression de l'historien Jacques Benoist : les gens souscrivent pour une pierre, une parcelle de crypte ou de dôme, une mosaïque, etc...

Les arguments politiques ne sont pas négligés, notamment ceux qui présentent le Sacré-Cœur comme un monument d'expiation de la Commune. Si l'archevêque se garde de la moindre allusion à ce sujet, d'autres sont moins prudents.

Alexandre Legentil, celui qui le premier a eu l'idée du Sacré-Cœur, n'a jamais caché son sentiment : «*Paris s'enfoncé dans la fange la plus immonde*, écrivait-il le 24 avril 1871, pendant la Commune. *J'ai eu (...) des renseignements sur ceux qui s'y trouvent. Je ne crois pas qu'il y en ait un sur dix qui n'ait encouru le baigne, non pour des délits politiques, mais comme de vulgaires malfaiteurs !*» En 1872, dans un rapport aux Comités catholiques, il dit : «*Quand les crimes de la Commune eurent donné à Paris de nouveaux forfaits à expier...*»

Le député Keller, rapporteur à l'Assemblée

(Suite page 18)

(Suite de la page 17)

de la loi de 1873, évoque les généraux Lecomte et Thomas, fusillés sur la Butte, en les appelant «martyrs morts pour défendre la société chrétienne», et le député Cazenoves de Pradines déclare : «L'église de Montmartre ne sera pas seulement une protestation éclatante contre les crimes de la Commune (...), elle sera aussi un signe de paix et de concorde.»

Du côté des anticléricaux, la polémique ne cesse pas. Certains s'en prennent à la signification politique du Sacré-Cœur, symbole de la volonté de soumettre les affaires publiques à la religion. Mais c'est aussi l'époque où la liberté de la presse, conquête toute récente, permet aux convictions anti-religieuses de s'exprimer enfin, et elles le font parfois avec une extrême violence.

En août 1880, J.A. Lafont propose au conseil municipal d'édifier juste devant le Sacré-Cœur «une statue colossale de la Liberté» qui «rapellera par ses proportions celle que l'Amérique a érigée au devant de son port le plus important». Dans l'exposé des motifs, il décrit la basilique comme «un défi jeté à la civilisation (...), un symbole insolent de l'intolérance et du fanatisme». La proposition est renvoyée en commission, d'où elle ne reviendra pas.

Les dirigeants de l'Œuvre du Vœu national répliquent sur un ton tout aussi dénué d'indulgence : «Vous n'êtes que les agents passifs des loges maçonniques», lit-on dans «le Messager du Cœur de Jésus». «Vous faites la guerre à la Religion, mais cette guerre a toujours été fatale à ceux qui la font. Relisez l'histoire de la première Révolution. (...) Le choc qui vous anéantira ne viendra pas de nous, mais de vous-mêmes. Nous, nous prions. Dieu fera le reste et la France sera sauvée.»

En octobre 1880, le même Lafont et cin-

Histoire d'un cantique

Un cantique fut spécialement écrit, en 1875, pour populariser dans les paroisses la dévotion du Sacré-Cœur – et la souscription. Le texte et la musique étaient l'œuvre d'Aloys Kunc :

*«Pitié, mon Dieu, c'est pour notre patrie
Que nous venons au pied de cet autel.
Les bras liés et la face meurtrie,
Elle a porté ses regards vers le ciel.»*

Refrain : *«Dieu de clémence,
O Dieu vainqueur,
Sauvez Rome et la France
Au nom du Sacré-Cœur (bis).»*

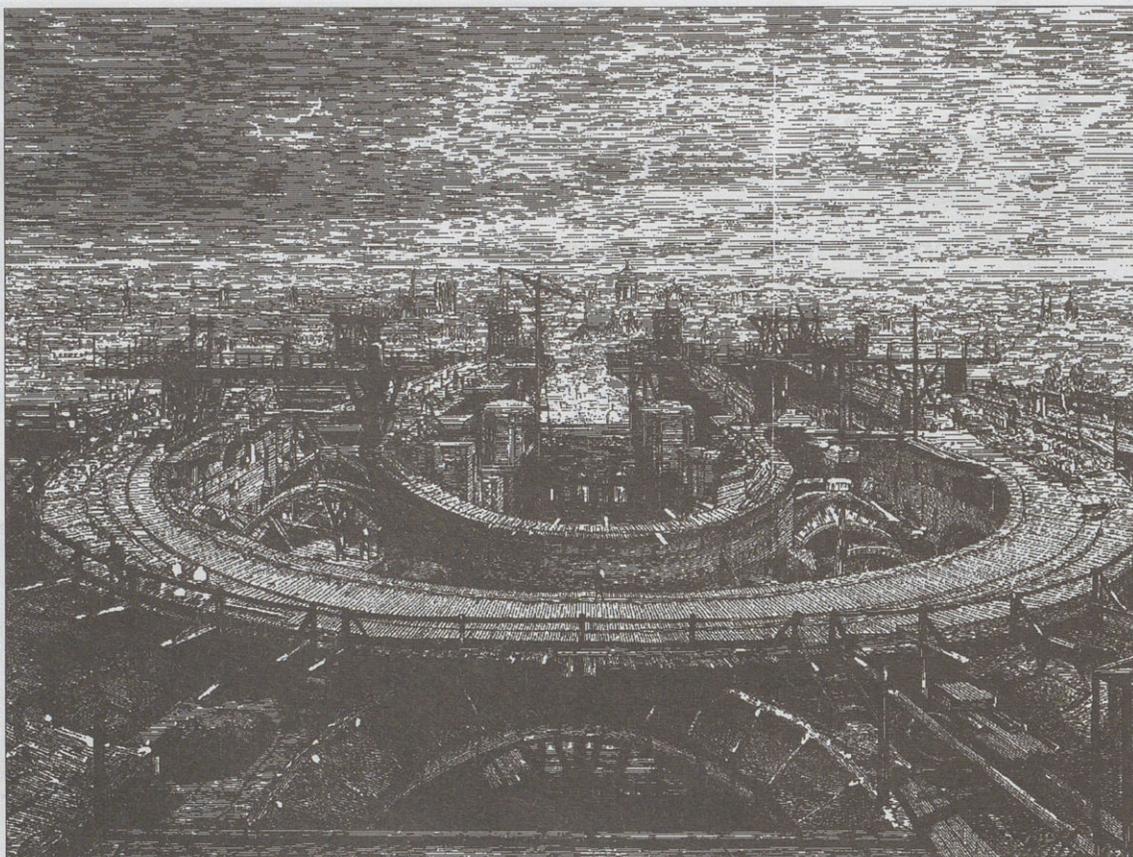
*«Pitié, mon Dieu, sur un nouveau calvaire
Gémit le chef de votre Eglise en pleurs.
Glorifiez le successeur de Pierre
Par un triomphe égal à ses douleurs.»*

Par la suite, quand le thème du pape (gémissant parce qu'on l'avait privé de ses Etats) ne fut plus d'actualité, le deuxième couplet disparut et, dans le refrain, on chanta simplement : «Sauvez, sauvez la France...» Plus tard encore apparurent des paroles tout à fait différentes sur le même air :

Refrain : *«Je n'ai qu'une âme
Qu'il faut sauver.
De l'éternelle flamme
Je veux la préserver.»*

Mais la version initiale reprit du service à partir de 1940, lorsque, sous le gouvernement de Pétain, le thème de la France châtiée pour son impiété revint à l'ordre du jour. On chanta à nouveau dans les paroisses : «Pitié, mon Dieu, c'est pour notre patrie...»

Ce cantique, texte et musique, disparut complètement des églises dans les années qui suivirent la Libération.



Vue d'ensemble du chantier de construction en 1886.

quante-sept autres conseillers de Paris proposent un vœu demandant à l'Assemblée nationale d'arrêter les travaux et de consacrer les terrains à «une œuvre d'un véritable intérêt public».

En 1881, Delatre, de Paris, et 46 autres députés, déposent à l'Assemblée une proposition visant à abolir la loi de 1873 et stopper le chantier du Sacré-Cœur. Goblet, ministre de l'Intérieur (qui avait été lui aussi un adversaire de la basilique) s'y oppose : au point où en sont les travaux, explique-t-il, il est impossible de revenir en arrière, d'autant qu'ils ont été financés par l'argent des souscripteurs. Un vote «prend en considération» la proposition Delatre, mais elle est renvoyée en commission et en resta là.

Le «ralliement» des catholiques

Cependant la France change. Les royalistes, qui semblaient proches de la victoire en 1873 lors du remplacement de Thiers par Mac Mahon, n'ont pas réussi à se mettre d'accord entre eux à cause de l'intransigeance du comte de Chambord, un des prétendants au trône. Mais peu à peu les grands notables ruraux, royalistes pour la plupart, qui faisaient les élections, perdent de l'importance. Et en 1876 les nouvelles élections donnent aux républicains une écrasante majorité.

L'Eglise catholique change elle aussi. Au pape Pie IX succède Léon XIII, dont les orientations sont sur bien des points aux antipodes de celles de son prédécesseur. Dans plusieurs encycliques, il manifeste un certain souci des questions sociales. Sur le plan politique, dans l'encyclique «Libertas» de 1888 il déclare nettement que «des différentes formes de gouvernement, l'Eglise n'en rejette aucune». Il conseille aux catholiques de France de se rallier à la République, il impose cette orientation aux évêques français dont beaucoup sont réticents : «Acceptez la République, leur écrit-il, respectez-la, soyez-lui soumis.» Des «démocrates chrétiens» commencent à se manifester. En 1889 se tient à Paris l'Exposition uni-

verselle. Un nouveau monument se dresse, symbole de la modernité, dans lequel beaucoup voient un rival du Sacré-Cœur encore en construction : la Tour Eiffel.

Pour l'anniversaire de la Révolution, le cardinal fait draper les échafaudages de tricolore.

Mais le 14 juillet, pour l'anniversaire de la Révolution de 1789, le cardinal Richard, qui a succédé à Mgr Guibert comme archevêque de Paris, n'hésite pas à faire draper de tricolore les échafaudages de la basilique.

Cela n'arrête pas les adversaires du Sacré-Cœur. En 1894, une pétition demande qu'on donne à la rue qui se trouve der-

rière le Sacré-Cœur le nom du Chevalier de la Barre, «victime de l'intolérance et de la barbarie». Celui-ci est un jeune homme qui avait été condamné à mort et exécuté en 1766, sous les seules accusations d'avoir refusé de se découvrir devant une procession et d'avoir jeté à bas un crucifix (cette deuxième accusation n'étant

Comment l'église St-Pierre fut sauvée

Lorsque commencèrent les travaux du Sacré-Cœur, l'église St-Pierre-de-Montmartre, qui se trouve juste derrière, était en très mauvais état. Elle avait supporté pendant des dizaines d'années la tour du télégraphe de Chappe, beaucoup trop lourde pour ses murs. Elle menaçait de s'écrouler. Mais l'archevêché de Paris, dont les finances étaient entièrement mobilisées par le Sacré-Cœur, n'avait guère d'argent pour réparer St-Pierre. Quelques travaux furent réalisés entre 1874 et 1877, mais insuffisants.

En 1897, l'archevêque prit la décision de la démolir. Une nouvelle église paroissiale, St-Jean (place des Abbesses), était alors en construction.

Mais la Société du Vieux Montmartre, créée depuis peu, intervint. Des artistes et personnalités de la Butte signèrent une pétition. Le conseil municipal de Paris, bien que majoritairement anticlérical, décida de sauver l'église St-Pierre avec l'aide de l'Etat. «On jouera un bon tour au Sacré-Cœur en restaurant une église concurrente», déclara un de ses membres. Les travaux de restauration eurent lieu entre 1900 et 1908.

St-Pierre-de-Montmartre est la plus vieille église de Paris, construite entre 1134 et 1147, avant Notre-Dame (de 1163 à 1330), St-Julien-le-Pauvre (1170-1240) et St-Germain-des-Prés (dont la nef et le clocher datent d'avant 1170).

d'ailleurs pas prouvée). Le conseil municipal de Paris accepte en 1895 cette suggestion. La rue en question porte toujours ce nom.

En 1897, Zola publie *Paris*, roman dans lequel il s'en prend violemment à l'édifice et aux gens qui gravitent autour (en même temps d'ailleurs qu'aux parlementaires corrompus et aux anarchistes, qu'il a toujours détestés). Ce roman fait suite à "Rome" et à "Lourdes" et raconte l'évolution de l'abbé Mouret qui finalement se ralliera à une sorte de religion profane mettant au pinacle «la fécondité, le travail, la vérité et la justice».

En 1898, une affiche du journal *la Lanterne* fait sensation (voir ci-contre). Le cardinal Richard y est caricaturé sous la forme d'un vampire dominant Paris.

L'argument nouveau de l'abbé Lemire

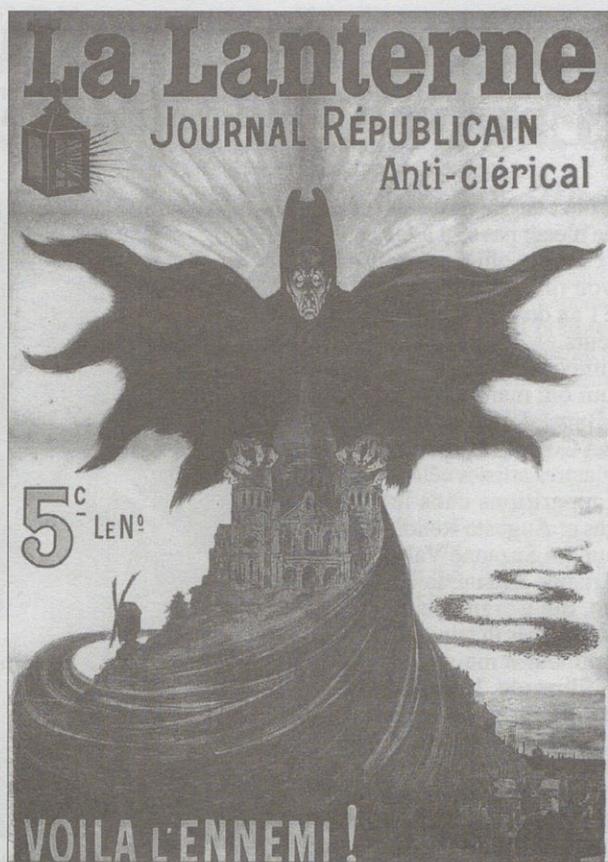
En 1897, Gustave Rouanet, conseiller municipal et député du 18e, a proposé à l'Assemblée l'expropriation sans indemnité des terrains du sommet de la Butte. Le radical Viviani propose, lui, la désaffectation de l'édifice, celui-ci restant toutefois propriété de l'archevêque qui devrait lui trouver un autre usage.

L'abbé Lemire, premier député démocrate chrétien, défend la basilique, mais avec une argumentation nouvelle qui mérite d'être notée : l'Eglise, dit-il en substance, ne doit pas se mêler des affaires de l'Etat, mais l'Etat ne doit pas non plus se mêler des affaires de l'Eglise. En somme, il admet le principe de la séparation des Eglises et de l'Etat. (Ce qui n'empêchera pas les catholiques, et l'abbé Lemire lui-même, de protester lorsqu'en 1905 cette séparation sera votée...)

Par vote, les députés refusent d'inscrire à l'ordre du jour en urgence les propositions Rouanet et Viviani, qui en resteront là. Un nouveau débat sur le même sujet à l'Assemblée, en 1904, n'aboutira pas davantage.

Le romancier des Pardaillan

Mais la même année, le conseil municipal de Paris décide de dresser une statue du Chevalier de la Barre juste devant la basilique, sur un terrain qui avait été utilisé pour le chantier du Sacré-Cœur bien qu'il appartint à la Ville, et que le conseil municipal récupère. La statue est financée par une souscription, lancée par le romancier populaire Michel Zévaco, auteur des *Pardaillan*, qui dirige le journal *l'Anticlérical*. Evoquant le sort du Chevalier de la Barre, Zévaco s'écrie : «Mères, voulez-vous que vos enfants soient mis sur le chevalet et qu'on leur brise les os à coups de marteau ? Protestons en mas-



L'affiche du journal *la Lanterne* en 1898 fit sensation.

se contre l'édification insolente du Sacré-Cœur, monument de honte et de terreur !» Le conseil municipal ajoute une subvention de 5 000 F.

La statue sera inaugurée le 3 septembre 1905 par Georges Clémenceau, ancien maire de Montmartre, à l'occasion du congrès de la Libre Pensée, en présence de 3 500 personnes qui chantent *la Carmagnole* et *l'Internationale*. Elle représente le Chevalier sur le bûcher, dans une pose qui rappelle les statues saint-sulpiciennes de Jeanne d'Arc.

(Par la suite, elle sera déplacée en 1926 un peu à l'écart, dans le square Nadar. Pendant la seconde guerre mondiale, elle sera enlevée par les Allemands pour être fondue, comme beaucoup d'autres statues, afin de faire des canons. Elle ne sera jamais remplacée, malgré les démarches de plusieurs associations. Seul en subsiste le socle.)

Jusqu'en 1925

Cependant les travaux ont continué. En 1891 a lieu la bénédiction de la basilique, encore inachevée mais dans laquelle on pourra désormais célébrer le culte. Le cardinal

Richard célèbre la cérémonie assez discrètement, afin de ne pas avoir l'air de vouloir alimenter les polémiques. Puis, en 1895, de façon beaucoup plus spectaculaire, est amenée la *Savoyarde*, l'énorme cloche de 26 215 kilos et 3 mètres de haut.

L'architecte Abadie est mort en 1884. Dau-met, qui lui a succédé, voulait repenser complètement le projet. Ses études et ses préparatifs coûteront 400 000 F, en pure perte, car finalement il sera limogé, et la seule modification importante apportée au projet d'Abadie concernera le campanile (le clocher), qui sera redessiné par l'architecte Lucien Magne.

Les quatre petites coupes sont achevées en 1896, la grande coupole en 1899, le campanile en 1914. La consécration solennelle aura lieu en 1919. La grande mosaïque du chœur ne sera posée qu'en 1923 et la statue de Jeanne d'Arc du porche en 1925.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat

Entre temps est intervenue la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, base de notre laïcité moderne et aujourd'hui admise par tous. (Beaucoup de catholiques expliquent même qu'elle a fait du bien à leur religion...)

Elle suscita à l'époque une bataille furieuse, avec parfois des affrontements physiques. C'est qu'elle ne concernait pas seulement les principes, mais aussi les biens. Jusque là, les relations entre la France et l'Eglise catholique étaient régies par un Concordat, les prêtres étaient payés par l'Etat, les bâtiments religieux financés par l'Etat, et le gouvernement avait droit de regard sur la nomination des évêques.

La loi décréta que toutes les églises construites avant 1905, présumées avoir été financées par des fonds publics, deviendraient propriété publique (par la suite, on précisa qu'elles appartenaient aux communes), mais aussi qu'elles seraient allouées à des associations de culte qui en assureraient la gestion.

Qu'en était-il du Sacré-Cœur ? Construit avant 1905, il avait cependant été financé sans aucun doute par des fonds privés, l'intervention de l'Etat s'étant borné à la déclaration d'utilité publique (illégal, mais sans coût financier). De longues discussions juridiques et des procès auront lieu à ce sujet, avec de nouvelles polémiques et de nouvelles tentatives pour désaffecter le bâtiment.

C'est seulement en 1911 qu'il fut décidé sans retour possible qu'il serait affecté au culte, et en 1931 qu'un tribunal tranchera définitivement sur la question de la propriété : les terrains et les bâtiments appartiennent à la Ville de Paris, qui en remet la jouissance à l'association diocésaine de Paris.

Noël Monier



La *Savoyarde* est amenée en cortège jusqu'au Sacré-Cœur le 16 octobre 1895. Elle pèse plus de 26 tonnes et mesure plus de 3 m de haut.

Les historiens du Sacré-Cœur

De nombreux historiens ont écrit sur le Sacré-Cœur. Citons Pierre Lalignat, dont le livre de 1933 reste une référence (Artaud éditeur), et de nos jours Raymond Jonas, de l'université de Washington, et Jacques Gadille, de l'université Lyon-3. Le travail le plus complet et le plus remarquable est la thèse de Jacques Benoist publiée en 1992, en deux gros volumes, par les Editions Ouvrières : "Le Sacré-Cœur de Montmartre de 1870 à nos jours".

Jacques Benoist, fils d'un ouvrier spécialisé et d'une femme de ménage, était prêtre au Sacré-Cœur au moment où il effectua ce travail. A l'évidence il est très

loin d'être d'extrême-droite. Il s'efforce de démontrer – sans vraiment, à notre avis, y parvenir – que le Sacré-Cœur est un monument à la signification exclusivement religieuse. Mais la masse énorme d'informations, présentées avec une honnêteté scrupuleuse, fait que son ouvrage est incontournable.

Plus récemment (1995), la Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris a publié un livre superbement illustré, "Le Sacré-Cœur de Montmartre, un vœu national", auquel ont collaboré 23 historiens dont Jacques Benoist a assuré la coordination.

18^e
FILM

Gros budget, gros lancement pour "Lautrec", le film de Roger Planchon

Si Werner Herzog avait réalisé ce film, il aurait pu l'intituler : "Les Nains aussi ont commencé petits". Plus sobrement, Roger Planchon a préféré "Lautrec". C'est d'ailleurs l'unique touche de sobriété de ce long métrage qui flirte constamment avec la démesure : un énorme budget, des dizaines de décors, des centaines de figurants, des milliers de costumes...

Planchon raconte en un peu plus de deux heures toute la vie du grand peintre. Il s'attache particulièrement à décrire et à expliquer les rapports complexes qu'il entretenait avec ses riches et nobles parents et avec le grand amour de sa vie, Suzanne Valadon.

Du château familial aux bistrots de Montmartre

Si la saga familiale se déroule essentiellement dans un château albigeois, la singulière histoire d'amour entre les deux immenses peintres a pour cadre le Montmartre de la fin du XIXe siècle. Planchon reconstitue plusieurs lieux mythiques de la Butte : le sulfureux cabaret du *Chat noir*, le *Moulin rouge* immortalisé par les célèbres affiches de l'artiste difforme, les bistrots plus ou moins louches où il traîne avec ses amis de beuveries, sans oublier les bordels qu'il fréquenta assidûment...

Par contre, pour simplifier le tournage, Planchon n'a utilisé qu'un seul décor pour représenter l'atelier parisien du peintre, alors que Lautrec a déménagé à plusieurs reprises dans le 18e et les arrondissements environnants.

Tourner un film historique en extérieur étant fort coûteux et complexe (demandes d'autorisation, suppression de tous les signes visuels et sonores de modernité...), il y a peu de plans extérieurs de Montmartre identifiables. Une séquence se déroule dans le haut des escaliers de la rue Chappe, une

secondé au pied du Sacré-Cœur (qui à cette époque n'était pas tout à fait achevé) et deux autres ont pour cadre le Bateau Lavoir (place Emile Goudeau), transfiguré l'an dernier par une armée de décorateurs.

La plus importante réunit trois personnages qui ont marqué la vie artistique de la Butte : Lautrec, Valadon et Vincent Van Gogh qui fut brièvement leur ami. D'autres artistes célèbres font de brèves apparitions dans le film : Edgar Degas et Auguste Renoir (deux peintres pour qui Suzanne Valadon fut modèle), Aristide Bruant, la Goulue...

Planchon, qui a signé depuis près de cinquante ans des dizaines de mises en scène au théâtre mais n'a réalisé que deux films de long métrage, *Georges Dandin* et *Louis, enfant roi*, a organisé sa dernière oeuvre cinématographique comme une succession de scènes théâtrales. *Lautrec*, qui comporte plusieurs chansons dont certaines évoquent la rue Saint-Vincent ou la rue des Martyrs, est construit comme une comédie musicale.

Si ce film confirme qu'il est difficile pour un homme de théâtre expérimenté de devenir un grand cinéaste, il permet de passer un agréable moment en compagnie de personnages hors du commun. Et cette réussite, nous la devons à une galerie de comédiens remarquables. A commencer par Régis Royer, petit homme mais grand acteur, dans le rôle-titre ; la lumineuse Elsa Zylberstein fait merveille dans la peau de la Valadon ; Anémone et Claude Rich forment avec talent l'improbable couple ayant mis au monde cet artiste d'exception.

Avec eux et grâce à l'impressionnant travail des décorateurs et des costumiers, nous nous replongeons dans l'époque qui a fait de ce misérable quartier du nord parisien un lieu mythique visité aujourd'hui par des touristes venus du monde entier.

Sylvain Garel



M. Rosenstiehl

Une scène d'amour du film, entre Toulouse-Lautrec et Suzanne Valadon (interprétée par Elsa Zylberstein). Suzanne Valadon posa comme modèle pour de nombreux grands artistes, entre autres Toulouse-Lautrec avec lequel elle eut une liaison, avant de devenir elle-même peintre.

Impression Diffusion Graphique



L'imprimerie coopérative
au service de votre
communication

de la conception à la diffusion
de tous vos documents,
un service complet
pour répondre à vos besoins.

4 bis, rue d'Oran - 75018 Paris

Tél. 01 42 58 17 18 - Fax 01 42 58 00 49

Si vous voulez nous aider, abonnez-vous !

- Je m'abonne au 18e du mois : un an (onze numéros) : 130 F
- Je m'abonne et j'adhère à l'association des «Amis du 18e du mois» : 230 F
(130 F abonnement + 100 F cotisation)
- Je souscris un abonnement de soutien : 500 F
(130 F abonnement + 370 F cotisation de soutien)
- Abonnement à l'étranger : 150 F

(Cochez la formule que vous avez choisie.)

Nom : Prénom :

Adresse :

Découpez ou recopiez, et envoyez, avec le chèque libellé à l'ordre «Les Amis du 18e du mois», à l'adresse : Le 18e du mois, 38 rue Léon, 75018 Paris.

Théâtre, danse

Théâtre des Abbesses
Chaos debout

de Véronique Olmi, mise en scène de Jacques Lassalle.



Véronique Olmi

Véronique Olmi est un jeune auteur choyé : en juin 1997, Gabriel Garran a mis en scène *Eternel quotidien* aux rencontres de la Cartoucherie de Vincennes, en janvier 1998 *le Passage* (que nous verrons au Théâtre des Abbesses en décembre) était mis en scène au Théâtre Vidy de Lausanne ; *Point à la ligne* le sera en novembre 1998 ; enfin *Chaos debout* a été présenté au festival d'Avignon avant de venir aux Abbesses.

Jacques Lassalle, metteur en scène, a travaillé les classiques, Molière, Marivaux, Goldoni, les contemporains, et ses propres pièces, à Vitry où il a fondé le Studio-Théâtre et à la Comédie Française dont il a été administrateur de 1990 à 1993. Rencontre donc de deux talents et de deux générations pour *Chaos debout*, une pièce surprenante.

1995, Moscou. Un appartement communautaire. La guerre entre les Russes et les Tchétchènes. Une guerre que personne ne voit et qui est partout présente. Un huis-clos où les personnages se débattent et s'affrontent.

Ce n'est pas une pièce sur l'actualité. La Tchétchénie, Véronique Olmi ne la connaît, pas, Moscou non plus. Ce n'est pas une pièce sur la guerre. Mais une réflexion sur les hommes, ni héros ni barbares, et un pari sur l'amour, la seule vraie utopie qui nous reste.

R.P.

□ Du 29 septembre au 24 octobre. 31 rue des Abbesses. Location 01 42 74 22 77.

Et aussi

■ Jacques ou la soumission, de Ionesco, jusqu'au 12 sept. au *Lavoir moderne parisien*. (Voir notre dernier numéro.) 35 rue

Léon. Tél. 01 42 52 09 14.

■ Guy Montagné à partir du 9 septembre, à 20 h 30, au *Théâtre de Dix-Heures*. A 22 h, *Cher et Cherer*, comédie en duo. 36 boulevard de Clichy. 01 46 06 10 17.

■ *L'Etoile du nord* (16 rue Georgette Agutte) rouvre début octobre avec de la *danse* : *Mareilles*, chorégraphie de Santiago Sempère, les 1, 2 et 3 oct., *Laurette et les opinel*, chorégraphie de Laure Bonicel, les 6 et 7. Tél. . 01 42 26 47 47.

Musique

Au Ciné-Théâtre 13
"Moulin de la Galette"
Grégory Mouloudji
et Lou Saintagne

Tout en haut de l'avenue Junot, la salle du *Ciné-13* a été ouverte il y a dix-huit ans par le cinéaste Claude Lelouch, qui n'avait guère le temps de s'en occuper. C'est pourquoi cette très belle salle intime aux 120 fauteuils confortables ne

présentait qu'épisodiquement des spectacles ou des projections. Alain Poulanges, ex-présentateur d'émissions sur France-Inter, vient d'en prendre la direction et est décidé à en faire un cabaret-théâtre permanent, sous le nom de "Moulin de la Galette".

Premier spectacle : *Chansons de Montmartre*, un duo. Grégory Mouloudji, fils du grand Mouloudji, ne peut renier son père : la même voix, le même phrasé, à s'y tromper - et aussi, ce qui n'était pas gagné d'avance, la même émotion. Il interprète *Pigalle*, *Moulin Rouge*, *Les feuilles mortes*... Sa partenaire, Lou Saintagne, chante *Rue Saint-Vincent* ou la *Complainte des filles de joie*. Parfois leurs deux voix, si différentes, se mêlent... C'est tout à fait réussi.

□ Tous les soirs à 19 h.
1 av. Junot. 01 42 54 15 12.

A la Cigale
Divine Comedy
le 16 septembre

Ce groupe irlandais est apparu au début des années 90. Son

âme, c'est Neil Hannon, qui écrit et chante toutes les chansons. Il mélange inspiration pop et mélodies classiques pour des sonorités romantico-nostalgiques remarquables.

Eels
le 21 septembre

Trois musiciens californiens mélangent hip-hop, jazz, grunge et musique de chambre pour un premier album : *Beautiful Freak*, un franc succès et, donc, une première tournée.

Brian May
le 22 septembre

L'ancien guitariste du groupe Queen présente sur scène son deuxième album solo. Brian May en a signé les paroles, comme autrefois celle du fameux "We will rock you". "Another world" affiche une variété de styles, rendant hommage à Jimi Hendrix ou John Lennon.

Stereophonics
le 23 septembre

Ce trio est originaire du Pays de Galles. Des amis d'enfance

qui racontent dans leurs chansons les histoires de tous les jours de la petite ville dans laquelle ils sont nés. Le tout dans la plus pure tradition du rock anglais, avec un son simple et puissant

□ 120 bd Rochechouart.
01 49 25 89 99.

Au Divan du Monde
et au Trianon
Pigalle Marron

On célèbre cette année le cent-cinquantième de l'abolition de l'esclavage. Les 4, 5 et 6 septembre, le *Divan du Monde* (à partir de 22 h les trois jours) et le *Trianon* (à 20 h 30 vendredi et samedi, 16 h dimanche) le font en musique et en danse, avec le festival *Pigalle marron*, un spectacle renouvelé chaque jour, en hommage aux esclaves et aux traditions antillaises, avec la troupe du théâtre *Kari Volland* et beaucoup d'autres artistes.

La fête débordera sur le boulevard avec des animations de levé, entre 12 h et 20 h : guinguette-créole en plein air, stands d'expression, scène ouverte. Elle débordera même jusqu'à la mairie du 18e où aura lieu l'inauguration officielle du festival, le 4 septembre à 16 h, et où seront exposés des dessins d'enfants autour de l'abolition.

Les 7, 8 et 9 septembre à 20 h 30, le *Divan du monde* reprend les *Zistoirs Kréol*, cabaret-spectacle de l'île de la Réunion, avec aussi *Kari Volland*. (Voir notre dernier n°.)

□ *Divan du Monde*, 75 rue des Martyrs. 01 44 92 77 66.
Trianon, 80 bd Rochechouart.

A l'église St-Bernard
Grandes voix russes
le 19 septembre à 16 h

Célèbres mélodies et valse populaires russes et italiennes du XVIIIe siècle à nos jours : *Arditi*, *Leoncavallo*, *Curtis*, *Donaievski*, interprétées par *Nicolaï* et *Irina Roudi*, ténor et soprano. Entrée libre. (Rue St Bruno, à la Goutte d'Or.)

Et aussi

■ A l'*Elysée Montmartre* (72 bd Rochechouart, 01 44 92 45 45), *Cypress Hill* le 17 sept., *The Specials* le 22, *Bully Rag* le 28, *No FX* les 29 et 30.

Cinéma

Cinéma des Cinéastes
Films brésiliens

Le *Cinéma des Cinéastes* présente, du 16 au 22 septembre, sept films du cinéma brésilien récent. Plusieurs séances auront lieu en présence des réalisateurs.

Le cinéma brésilien s'écrit

(Suite page 22)

Au Théâtre de l'Atelier : "Avant la retraite"
Une farce grinçante sur la mémoire du nazisme

De Thomas Bernhard. Avec Michel Bouquet, Juliette Carré, Fanny Delbrice. Mise en scène Armand Delcamp.

Thomas Bernhard, l'auteur d'*Avant la retraite*, est considéré en Autriche comme le plus grand écrivain contemporain du pays, et en même temps farouchement haï. Car on chercherait en vain la moindre complaisance, la moindre indulgence dans la façon dont il décrit la société autrichienne, et plus généralement germanique, dans ses romans et son théâtre.

En 1968, il reçoit le Prix National de Littérature, mais son discours de remerciement provoque un scandale, un de ces scandales qui accompagnèrent jusqu'à sa mort en 1989 ses œuvres et ses apparitions publiques.

Cet homme, qui a passé son enfance et sa jeunesse à Salzbourg, la ville de Mozart, une des plus belles villes d'Europe avec la splendeur de son architecture baroque, déclare à la fois de sa ville : «*Tout de moi vient d'elle*», et en même temps voit dans cette «ville théâtre» un «*musée de la mort*», la «*forteresse de la peur*». Né en 1931, ayant formé son intelligence à l'époque où le nazisme triomphait dans son pays en s'appuyant sur la tradition catholique autoritaire, il ne peut s'empêcher de voir à l'œuvre derrière ces murs magnifiques, derrière ces grandes masses somptueuses chantées à la cathédrale (et dans lesquelles, lorsqu'il était jeune, il tint sa partie d'une belle voix de baryton), la méchanceté, la violence, l'hypocrisie, «*la nature de l'homme étalée et sans voiles*».

Tout au long de sa vie il a dénoncé avec une ironie féroce ce spectacle «*catholico-nazi*»...

Le juge ivre, en uniforme SS...

La pièce "Avant la retraite" est sous-titrée "Comédie de l'âme allemande". Elle met en scène dans les années 1970 un juge, Rudolf Höller, président de tribunal en République fédérale allemande, et ses deux sœurs. Le récit tourne autour de la date anniversaire de la naissance de Himmler. Au dernier acte les trois personnages sont dans la salle à manger, «*Rudolf déjà légèrement ivre, en uniforme d'Obersturmbahnführer SS*

avec casquette, revolver au ceinturon et bottes à tiges noires. (...) Tous les trois mangent et boivent du champagne allemand.»

Les spectateurs y ont vu, à juste titre, une allusion à une affaire qui cette année-là (1979) faisait la une des journaux de langue allemande, la «retraite» forcée du ministre-président de Bade-Wurtemberg, Karl Filbinger, dont on avait découvert l'activité de juge sous le nazisme.

Mais cette pièce n'est pas seulement un récit d'actualité. C'est aussi une pénétrante réflexion sur la justice. C'est l'histoire de deux existences (celles des sœurs) confinées dans une obsession, une folie. Et c'est une comédie d'une drôlerie grinçante, où les effets comiques naissent de l'irruption des détails les plus prosaïques.

«Clara t'a repris les chaussettes.»

Ainsi, quand Vera, une des sœurs, interroge Rudolf sur sa journée au tribunal : «*Qu'est-ce qu'il y avait donc aujourd'hui ?*», - «*Un meurtre de sang froid / Dès le début tout était clair (...)* / *A quoi sert une condamnation à perpétuité / si ces gens au bout de quinze ans à peine / se promènent de nouveau librement.*» Et Vera : «*Oui, on ne cesserait pas d'avoir peur / Clara t'a repris les chaussettes / Cinq paires aujourd'hui / elle est vaillante / Avec l'astuce des chaussettes de laine / j'essaie de la détourner de ses lectures / Tous les jours une douzaine de journaux / sans compter les livres / L'argent que ça coûte...*»

Les comédies satiriques de Thomas Bernhard forment, dit son biographe Hans Höller, «une danse macabre bourgeoise». Et quand le vin fait perdre à ses personnages leur contrôle, «*c'est ce qui a été qui prend la parole, ce qui constamment a été.*»

Michel Bouquet prête à la pièce sa superbe voix grave, lisse et feutrée, derrière laquelle on entend trembler comme une fêlure. Michel Bouquet est un des plus grands comédiens français. Avec lui, le Théâtre de l'Atelier joue gagnant.

N.M.

□ 1, place Charles Dullin (métro Anvers). Mar. à sam. 21 h. Dim. 15 h 30. Jusqu'au 25 octobre. 01 46 06 49 24.

(Suite de la page 21)

illustré à la fin des années 50 par la floraison du "cinéma novo", avec nombre de films superbes comme *Bahia de tous les saints*, *Rio zone Norte*, *Antonio das Mortes*, etc... Puis, sous la pression à la fois de la dictature militaire et de la domination commerciale des USA, il a connu une période de régression. Mais ces dernières années ont vu une renaissance remarquable d'une production de qualité, dont le Cinéma des Cinéastes nous présente une sélection.

● Du 30 septembre au 13 octobre, le Cinéma des Cinéastes présentera, en liaison avec le Studio des Ursulines, un hommage à Marco Ferreri, en projetant dix-sept de ses films.

□ 7 av. de Clichy. 01 53 42 40 20.

Expositions

A la Halle-St-Pierre Le Folk Art de Chicago

Art Outsider : c'est ainsi qu'aux Etats-Unis on appelle la forme extrême du *Folk Art*, l'art de ceux qui n'ont pas été formés (ou déformés) par la culture traditionnelle, l'art de ceux qui créent en ne sachant rien de l'histoire de l'art... ce qu'en France on appelle "art naïf".

La Halle-St-Pierre présente donc une sélection d'*Art Outsider* provenant de collections de Chicago. «Avec ces œuvres, d'une fraîcheur émouvante, qui sont en quelque sorte le blues de la sculpture, du dessin et de la peinture, nous espérons faire découvrir aux amateurs des différentes formes de l'art populaire contemporain le visage, inattendu, d'une autre Amérique», écrivent Martine Lusardy et Laurent Danchin, les deux commissaires de l'exposition.

Très peu, parmi la cinquantaine d'artistes exposés ici, sont déjà connus en France, bien que certains soient de véritables vedettes en Amérique.

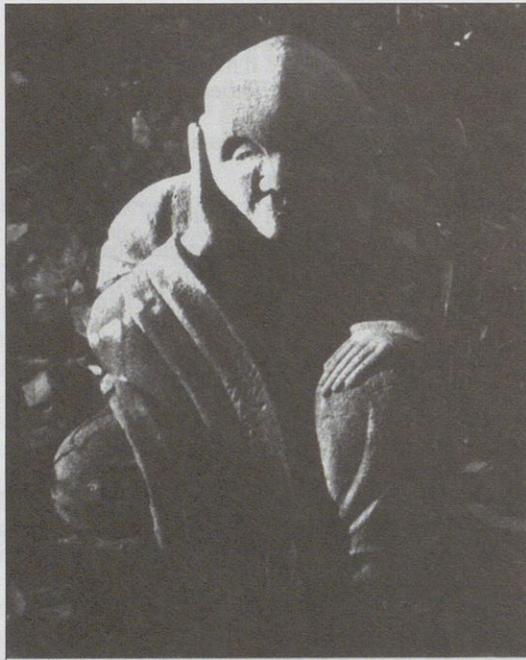
Une section spéciale sera consacrée à l'art du tatouage.

L'exposition va durer dix mois. Nous en reparlerons.

□ 2 rue Ronsard. Du 14 septembre 98 au 25 juillet 99, tous les jours de 10 h à 18 h.

Galerie Art-tisane Les saints de Tôru Kawachi

Art-tisane, qui se définit comme "galerie d'art-salon de thé", présente du 4 sep-



Statue de saint du temple de Syôrhin-ji

Une des 62 photos de Tôru Kawachi qui sont exposées à la galerie Art-tisane jusqu'au 4 octobre.

tembre au 4 octobre les photos que l'artiste japonais Tôru Kawachi a réalisées au temple Syôrhin-ji dans la ville de Yorii. Ce sont quelques-unes des 500 représentations de saints bouddhistes qui s'y trouvent, alignées dans l'allée d'accès ou dans la pénombre du sanctuaire. Le photographe a été séduit par le silence qu'elles répandent, par l'impression de douceur et de générosité, en même temps que d'extrême énergie, qui se dégage de ces figures.

□ 16 rue La Vieuville. 01 42 58 35 22. Tlj sauf lundi de 10 h 30 à 20 h 30.

A la librairie l'Etourdi Guillaume Dégé

Illustrateur pour la presse et co-fondateur d'une petite société d'édition, les Editions des Quatre Mers, dont le siège est dans le 18e, Guillaume Dégé a accroché aux murs de la librairie l'Etourdi (livres d'occasion) ses peintures sur papier, à mi-chemin du rire et de la déraison, de l'automate et du vivant. Des personnages fantasmagoriques, des scènes étranges présentent «divers avatars inattendus de la science, figurée ici comme comédie».

□ 55 rue d'Orsel. Tél. 01 42 55 52 72. Du 20 sept. au 11 oct., mardi à samedi de 10 h à 24 h, dim. 10 h - 20 h.

La galerie Art's Factory fête ses deux ans

Casser l'équation traditionnelle du marché de l'art selon laquelle plus un artiste est connu, plus ses œuvres sont chères, et donc moins le grand public peut y accéder : c'est sur cette rupture qu'Effi Mild a créé il y a deux ans la galerie Art's Factory rue d'Orsel.

Effi s'inscrit dans une pratique qui est celle de galeries de plus en plus nombreuses en Europe du nord : permettre à la création contemporaine d'entrer

dans les foyers de tous niveaux de revenus.

Sur les deux niveaux d'exposition de la galerie, on trouve donc des œuvres (200 environ exposées en permanence) à des prix non élitistes (35 à 3 500 F pour une œuvre originale). Une dominante : l'humour, présent dans la plupart des œuvres.

Art's Factory soufflera ses deux bougies à partir du 20 septembre en présentant une nouvelle sélection d'œuvres de ses artistes.

□ 48 rue d'Orsel. Tél. 01 53 28 13 50. Mardi à sam. 11 h à 19 h 30, dim. 14 - 18 h.

Trois expositions à la mairie du 18e

■ Le traditionnel Salon d'automne de Paris-Montmartre, du 1er au 11 septembre, aura cette année comme invité d'honneur le peintre Etzer Charles, ambassadeur d'Haïti auprès de l'Unesco, et rendra hommage au peintre montmartrois Gazi (1900-1975). Plus, bien entendu, les artistes de l'association.

■ Le Salon de l'association Regard 18, du 15 au 24 septembre, présente les œuvres de vingt-sept artistes du 18e. Invité d'honneur : Jean-Pierre Alaux (73 ans), peintre et sculpteur, domicilié dans le 18e, qui a des œuvres dans les collections du Musée d'art moderne de la Ville de Paris et de plusieurs musées de provinc..., ainsi que du Musée de la Marine car il est fier de son titre de "peintre officiel de la Marine". (Il a participé notamment à la décoration du paquebot France et du porte-avions Foch.)

■ Bruno Lemesle, photographe, présente son exposition Salut Barbès du 14 au 26 sept. dans le hall de la mairie.

Ces pages ont été réalisées par Michèle Stein, Rose Pynson, Sandra Mignot, Noël Monier, Sylvain Garel.

● **Moloch**, par Thierry Jonquet.
Editions Gallimard, Série noire n° 2489.

Noir. Très noir. Quatre enfants assassinés, brûlés vifs, Porte de la Chapelle, au fin fond d'une rue sans nom, éventrée de tous côtés par des grues à boules.

Un paysage chaotique, comme une ville fantôme, que les policiers ne connaissent que par les coordonnées B12/A15, celles du plan fourni à chaque inspecteur par la préfecture de police. Voilà pour le décor. Comme un mauvais présage.

Pendant ce temps, une équipe médicale se bat pour sauver la vie d'une fillette, et découvre des anomalies apparemment inexplicables dans les examens médicaux. Il y a aussi un SDF qui recueille une fillette muette et la venge de son passé meurtri, et la psychanalyse d'un peintre américain fasciné par le sang : autant d'histoires parallèles qui

vont guider le roman, et le lecteur, avant de toutes se rejoindre. Ames sensibles, attention.

Thierry Jonquet construit là un superbe roman noir, qui fourmille de détails dans des domaines aussi complexes que la médecine, la guerre au Rwanda, la justice, l'urbanisme, avec des personnages aux personnalités fortement dessinées.

Beaucoup d'épisodes se passent dans le 18e : la Porte de la Chapelle, la Porte de Clignancourt (avec le marché aux Puces), la Porte d'Aubervilliers... Si l'image de notre arrondissement n'en sort pas embellie, la littérature policière, elle, s'en trouve enrichie.

A lire concentré, d'un seul trait. Tout sauf un roman de gare.

Noir, très noir.

Bertrand Combaldieu

Un café-concert nouvelle génération boulevard de Clichy

Un nouveau venu dans les nuits de Pigalle : le *MCM Café*. Il s'est installé dans les 1500 m² d'un ancien restaurant appartenant au Moulin Rouge. Il se veut très novateur, mais pour l'heure, seuls le bar et le restaurant sont ouverts. Ambiance design, déco colorée et clips diffusés en permanence, mais plutôt discrètement.

Dans la première quinzaine de septembre, des concerts y seront programmés, puisque l'établissement dispose d'une scène en fond de salle. Une salle de jeux vidéo

doit également faire son apparition dans le courant de l'hiver.

La nouveauté réside dans le concept que ses promoteurs appellent "TV live Café" : il s'agit d'y enregistrer certaines des émissions de la chaîne musicale câblée MCM dans un studio vitré au cœur du café, sous les yeux des clients. Ainsi de jeunes groupes français pourront-ils s'y produire pour leur première télé.

Sandra Mignot

□ MCM Café, 92 boulevard de Clichy.

Art Vocation Mobile change d'adresse

La galerie *Art Vocation Mobile* (AVM) a déménagé cet été : elle a quitté le virage Lepic pour s'installer 42 rue Caulaincourt, dans un espace plus vaste et plus clair. Elle y expose une sélection des artistes de la galerie :

Rousseau, Campos, le sculpteur Kenji, Yannick Pen'Du, Soroma, Blaise, etc...

Fin septembre, la galerie accueillera un nouveau venu : le Hollandais Van der Valk, dont nous aurons l'occasion de reparler.

ArtScenic portes ouvertes

Les ateliers d'expression de l'association ArtScenic organisent une journée "portes ouvertes" dimanche 20 septembre de 15 à 20 h afin de faire découvrir leurs différentes activités pour les jeunes et les adultes.

Ateliers proposés : théâtre-cirque de musique pour lesen-

fants de 3 à 6 ans ; musique, chant, photographie, anglais par le jeu théâtral, danse acrobatique pour les 6 - 14 ans ; jonglerie, street dance hip hop, danse africaine, combats et cascades scéniques pour les ados et les adultes.

□ 48 rue Duhesme. Renseignements : 01 42 52 99 81.

C. TRAMBERT

CALIBRE 18

Chapitre 9

Résumé des chapitres précédents : Notre héros Paul Hard, arrivé dans le 18e depuis quelques mois, venant de son Nord natal, vit avec Blanche, une étudiante, dans le quartier des Abbesses, et travaille pour un brocanteur. Paul Hard a une étrange particularité : dans ses pérégrinations à travers le 18e, il ne cesse de tomber sur des faits divers...

le ou de la rue des Martyrs. Je retrouvais sur les boulevards l'ambiance de mon arrivée à Paris, un an auparavant, alors que j'habitais dans un hôtel glauque du passage Lathuille.

Encore et toujours, la vie éclate entre les néons, le bruit, la faune et les touristes qui arpentent ces trottoirs. Inexorablement, la mémoire en noir et blanc projette ces images de cabarets montmartrois fréquentés par les voyous et truands du milieu, qui firent une réputation au quartier entre les deux guerres.

J'en étais là de ma rêverie qu'une salve se fit entendre. La rue s'immobilisa. Les piétons s'aplatirent sur le sol pour éviter les balles. Réalité et fiction souvent se rejoignent.

Lorsque les coups de feu cessèrent, un homme gisait devant la boîte "Le Mirliton", un autre semblait grièvement blessé de balles de 7.65.

Un des tireurs avait été vu s'enfuyant à pied. Lorsqu'il fut interpellé à peine quelques minutes plus tard, les condés de la 2e DPJ le reconnurent. Une vieille connaissance.

- Mais c'est notre ami tout juste sorti de tôle, s'exclama un gradé.

Le mec n'en menait pas large mais restait

Chapitre 9 EN VTT, EN 7.65 OU EN BANDE

Rêvant de repartir sans parvenir à me décider, j'allais souvent regarder, sur les voies ferrées du côté de la Chapelle, les trains en partance des gares du Nord et de l'Est. Les rails s'entremêlaient comme les neurones de ma pauvre tête. En ces temps tourmentés, la brume du matin sur ces prés labourés urbains m'aidait un peu à faire le point. Après seulement, j'allais bosser, l'esprit plus dégagé.

Ce matin d'octobre, la quiétude de mes réflexions fut troublée par plusieurs détonations. Le sortilège me poursuivait jusqu'à mes rares moments de calme. Mes pas me guidèrent aux entrepôts du Sernam, rue de la Chapelle. Les flics étaient déjà là, des couvertures recouvraient deux corps allongés sur le béton.

Deux convoyeurs de fonds venaient d'être descendus, froidement, à coups de carabine et de fusil à pompe, par trois malfaiteurs repartis en VTT avec pour tout butin un sac de bordereaux administratifs sans valeur.

Deux cadavres pour rien et une fuite en vélo

silencieux. A la fouille, une grosse pièce métallique fut découverte sous sa ceinture.

- Un port d'arme pour ce 7.65 ?

Rien. Le gars, obstinément muet, semblait résigné. Il jetait des regards foudroyants sur l'assistance de curieux. Sans doute était-il plus respectueux des flics, gagnants cette nuit. Il leur confia que son acte relevait de la vengeance.

- Y'a trois ans, je me suis fait coffrer pour vol à main armée. Je suis sûr que c'est un gars du Mirliton qui m'a balancé.

- T'es sûr de ça ?

- Certain, j'te dis.

- On verra ça plus tard. En attendant, moi je suis sûr que tu vas retourner derrière les barreaux. Tu vois, je crois tu t'es gouré de cible. Il n'y était vraiment pour rien, ce type. C'était un simple portier. T'es pas encore sorti...

Mes nuits devenaient courtes et angoissantes. Blanche s'absentait souvent. Rien ne semblait me retenir vraiment dans ce quartier où j'avais entendu plus de détonations que de cris d'amour. Quant au boulot, j'en trouverais ailleurs.

Je me laissai encore une semaine de répit. Une

c'est un gros coup, alors dégage.

Il était dans la voiture banalisée garée juste derrière moi. Je ne l'avais même pas vu. Mon ex-confesseur de bar était encore de sortie, au service cette fois de la 2e DPJ.

Quand Mourad eut fini ses affaires, la voiture lui emboîta le pas. Mourad allait mener tout droit à un truand, chef de ce réseau, domicilié dans le 14e arrondissement. La surprise viendra de la capture d'un sage étudiant en économie, accessoirement as de l'informatique. Chez lui, les keufs retrouveront scanner, logiciels, imprimantes, etc... Le disque dur de l'ordinateur en dira plus long : le trio était en train de mettre sur pied un énorme trafic de faux papiers, prêt à nonder le «marché» de la capitale.

Et moi, la capitale commençait sérieusement à me prendre la tête. Mon plan arrêté, j'allais passer une soirée charmante mais désormais banale avec Blanche. Nous dînerons ensemble. Et nous ferons l'amour - pour la dernière fois, sans qu'elle s'en doute. Le sommeil la gagnera. Alors je mettrai à exécution mon plan d'exil.

Partir.

(Suite et fin au prochain numéro)

pour éviter les embouteillages. Sans doute les tueurs avaient-ils rejoint un véhicule plus rapide. La police possédait déjà des indices sérieux.

La presse s'empara de l'événement. Tous les jours qui suivirent, j'achetai et découpai les journaux relatant la tuerie. Des manifs de convoyeurs s'organisaient. Une semaine après, au moment même des obsèques des deux victimes, la police arrêta une douzaine de suspects et, parmi eux, les trois tueurs.

Un des trois cyclistes était un vigile de la SNCF. Il connaissait parfaitement le site mais pas le métier de truand. Un pro n'aurait jamais tué pour rien, sans nécessité.

Blanche travaillait trop. Son humeur s'en ressentait et je me lassais des soirées seul sur un coin de table pendant qu'elle potassait d'obscurs photocopiés. Mais j'aimais encore son regard, son sourire, son esprit.

En revanche, mes affaires florissaient et, lentement, naissait en moi un besoin d'indépendance. J'étais comme tirailé, incapable de trancher. Certains soirs je la laissais à ses études et retrouvais la chaleur de quelques bars de Pigal-

semaine pour rester ou disparaître comme un clandestin.

Une semaine plus tard, l'occasion de fuir dans l'anonymat, de changer d'identité s'offrit à moi.

Rue Boinod, du côté de la Porte des Poissonniers, je chargeais des cartons de bricoles pour le magasin lorsque, dans une entrée d'immeuble, je découvris un groupe d'Algériens et de Sénégalais. Un homme, Mourad j'ai cru entendre, distribuait de fausses cartes de résident, moyennant 1 500 francs.

Je me surpris à rêver. N'était-ce pas l'opportunité de partir, de changer de nom ? Ce faussaire, à tous les coups, pourrait me fournir une nouvelle identité. Une nouvelle vie, peut-être.

En avais-je vraiment besoin ? Ma capacité de discernement était-elle à ce point déréglée que cette solution s'imposa à moi ? Je l'avoue, j'étais sur le point de franchir le pas.

- Tire-toi !

Hein ? Quoi ? D'où venait cette voix presque familière qui me mettait en garde ?

- Eh merde ! Revoilà mon inspecteur. On peut plus se séparer ou quoi ?

- Tire-toi, je te dis, ce mec-là il est à nous,

LES FAITS DIVERS DONT CET ÉPISODE S'EST INSPIRÉ

Sur le mode d'une Série noire parodique, ce feuilleton relate les aventures imaginaires d'un héros imaginaire, Paul Hard. Son destin le mène vers une sélection de faits réels, qui se sont tous produits dans notre arrondissement entre octobre 1996 et octobre 1997 - mais que le feuilleton, bien sûr, raconte à sa manière.

• 9 octobre 1997. Deux convoyeurs de fonds sont abattus rue de la Chapelle. Les agresseurs prennent la fuite en VTT, emportant une sacoche remplies de bordereaux sans valeur. Deux semaines plus tard trois hommes sont arrêtés et écroués.

• 12 octobre 1997. Boulevard de Clichy, le portier de la boîte "Le Mirliton" est abattu, son collègue grièvement blessé. Arrêté, un homme récemment libéré de prison explique qu'il était persuadé d'avoir été «balancé» trois ans auparavant par des employés du Mirliton.

• 17 octobre 1997. Arrestation d'un rabatteur qui écoulait, rue Boinod, des fausses cartes de résident. Il mènera à un étudiant contre-facteur et à un truand, cerveau du réseau.



Drôle de parcours que celui de Barbara d'Antuono, peintre : Italienne par sa naissance (et par son passeport), Corse par son enfance («mes racines, ma famille»), Haïtienne par sa formation d'artiste, et maintenant fille de la Goutte d'Or par adoption et par passion...

Souviens-toi Barbara... et raconte-nous

Des couleurs éclatantes. Des décors «naïfs», ou «primitifs». Et, détachés du support, jaillissant littéralement du fond de la toile, des personnages dansant une gigue de vie et de mort, des personnages en relief maintenant par des petits pitons – des pitons-gags qui parfois leur servent de nichons ou de...-, personnages réversibles, gais côté pile et tristes côté face (comme le destin) qu'on peut toucher et manipuler (comme le destin encore) : telle est l'œuvre, la marque de fabrique de Barbara d'Antuono, artiste-peintre de la Goutte d'Or.

Italienne, Corse, Haïtienne, Parisienne ? Qui es-tu, Barbara ? Tout cela à la fois. «*Je suis née à Varèse en Lombardie, il y a 35 ans, 100 % italienne et en ayant toujours gardé la nationalité. Je suis arrivée en Corse à l'âge de 6 ans, c'est à Ajaccio que j'ai grandi, je me sens corse, là sont mes racines, ma famille, ma maison. Mon initiation à la peinture, je l'ai faite à Haïti et mon inspiration première c'est l'art primitif haïtien. Maintenant, j'habite Paris depuis 1988, dans le 18e que je n'ai pas quitté et que je ne quitterai pas, ayant juste déménagé de la rue de Clignancourt pour la rue Stephenson. Et mon inspiration maintenant c'est Barbès et la Goutte d'Or, mon quartier.*»

Barbara se souvient de ses débuts et se raconte :

«*Après un Deug de psycho avorté puis un passage dans un groupe de rock, je suis montée à Paris, j'ai fréquenté les boîtes reggae et j'ai eu envie de partir à la Jamaïque. J'ai atterri, panne de fric, à Haïti en escale et j'y suis restée cinq ans.*»

Une petite Afrique parlant français

«*Là, j'ai vécu ce que j'avais rêvé dans les livres. J'ai découvert une culture d'une richesse incroyable, une petite Afrique parlant français - ce qui me rassurait. J'ai eu le privilège d'assister aux rites vaudou - sans toutefois m'impliquer, ça me faisait un peu peur - et puis surtout, j'ai rencontré l'art haïtien, j'ai connu des peintres comme Ronald Mevs et Edmond Duval et je me suis lancée.*»

«*J'avais toujours aimé bricoler, réaliser des col-*

«J'avais toujours aimé bricoler, réaliser des collages, un peu d'art brut sans savoir ce que c'était...»

lages, un peu d'art brut sans savoir même ce que c'était. A Haïti, tout cela c'est concrétisé. J'ai imité l'art haïtien comme une évidence et je me le suis approprié, je l'ai aussi transformé à ma manière pour une raison simple : je n'avais pas de technique.

«Ils me prenaient pour une sorcière.»

«*D'ailleurs, si j'ai toujours peint en relief,*



Barbara aime sculpter des personnages qu'elle fait ensuite surgir dans un décor. «C'est comme une mise en scène de théâtre», dit-elle.

c'est tout bonnement parce que cela me donnait un effet d'ombres que je ne savais pas dessiner. Je faisais bizarre et les gens me respectaient car ils me prenaient pour une sorcière...»

Barbara avait réussi à vendre un peu là-bas, à Port-au-Prince, et même à avoir une expo dans un grand hôtel, celui où les Stones étaient descendus. Mais, «sagement», elle est rentrée en France et s'est inscrite dans une école de déco pour la pub (sortie major de sa promotion en 1990).

Sculpter des saucisses et des jambons

«*J'ai appris la technique enfin, mais je me suis retrouvée à sculpter des saucisses et des jambons dans du polystyrène pour décorer des restos d'entreprises lors de soirées à thèmes. Pas très enthousiasmant.*»

Alors, elle s'est remise à peindre. Et paral-

lèlement, elle a commencé à animer des ateliers de création artistique dans les écoles, rue Buffault dans le 9e, à Savigny-le-Temple et en classes de perfectionnement à l'école Gustave Rouanet, dans un quartier populaire du 18e : «*J'en ai pris plein la gueule d'un coup, c'était dur, mais j'ai aimé, aimé les gosses, j'ai aimé ce boulot, je continue.*»

C'est alors, en 1992, que Barbara d'Antuono, recommençant à peindre, a fait surgir ses personnages du décor : «*J'aime la sculpture mais aussi le théâtre et là, c'est comme une mise en scène. De plus, c'est interactif. Je n'ai jamais apprécié ces musées où l'on vénère de loin et en silence. Mes tableaux, on peut les toucher, les manipuler, les gens ont le droit et ils ont ainsi un autre rapport.*» Par ailleurs, insensiblement, elle a changé d'inspiration : «*Le 18e a pris le relais de mes souvenirs d'Haïti, je me suis ressourcée.*»

Ainsi, ses dernières œuvres racontent Barbès et la Goutte d'Or, comme ce tableau intitulé *Rue Léon* qui est exposé au-dessus du bar au *Lavoir moderne*, le théâtre situé rue Léon précisément. Comme aussi cette installation – des maisons en relief et une galerie de personnages bien d'ici tous avec un sac en vichy rose et blanc à la main – conçue spécialement pour le 50e anniversaire de Tati et exposée (16 avril - 17 mai) dans la galerie *Art Factory* de la rue d'Orsel.

Depuis 1995, Barbara est un pilier du Carré d'Art Goutte d'Or et elle multiplie les expositions : dans le 18e, au *Dix-Huit-Théâtre* (devenu aujourd'hui *l'Etoile du Nord*), dans deux galeries disparues de la rue d'Orsel, *Archipel* et *l'Autre labo*, à la Halle-Saint-Pierre, à la mairie du 18e... mais aussi à «l'extérieur» comme à la FNAC l'an dernier (le PDG a acheté des œuvres) ou à la Villette...

Des prix d'artisan

Ça marche pour elle. Pourtant, elle garde la tête froide et le cœur chaud : «*Mon art est populaire, proche des gens et pour rester en accord avec moi-même, je pratique des prix d'artisan (à partir de 200 F et jusqu'à 7 000 F, pas plus) et j'espère garder toujours cette ligne de conduite, même si ça marche vraiment pour moi.*»

Marie-Pierre Larrivé
Photo Christian Adnin